

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2008 B 04180

Numéro SIREN : 322 306 440

Nom ou dénomination : DASSAULT SYSTEMES

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2018 sous le numéro de dépôt 7481

n° de
dépôt

7481



n° de
gestion

21 JUIN 2018

DASSAULT SYSTEMES

Société européenne au capital de 130 253 293 euros
Siège Social : 10 rue Marcel Dassault – 78140 Vélizy-Villacoublay
322 306 440 R.C.S. Versailles

n° de
chrono

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 MAI 2018**

Extrait du procès-verbal des délibérations

L'an Deux Mille Dix-Huit,

Le Vingt-Deux Mai, à 15 heures,

Les actionnaires de la Société Dassault Systèmes (la « **Société** »), société européenne au capital de 130 253 293 euros, se sont réunis au siège social, 10, rue Marcel Dassault, 78140 Vélizy-Villacoublay, en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Conseil d'administration suivant avis préalable de réunion publié au BALO en date du 28 mars 2018, ainsi que suivant avis de convocation publié dans les Petites Affiches Seine et Oise le 1^{er} mai 2018 et au BALO en date du 2 mai 2018 et par lettre adressée le 4 mai 2018 à tous les titulaires d'actions nominatives.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Bernard Charlès et la société Groupe Industriel Marcel Dassault, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Thibault de Tersant est désigné secrétaire de l'Assemblée.

(...)

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

(...)

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- Option pour le paiement du dividende en actions,
(...)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire :

- Pouvoirs pour les formalités.

(...)

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 257 812 286,60 euros⁽¹⁾ ainsi qu'il suit :

• à la réserve légale	161 652 €
• à un compte de réserve spéciale ⁽²⁾	34 000 €
• à la distribution aux 261 229 643 actions composant le capital au 28/02/2018 d'un dividende de (0,58 euro x 261 229 643 actions) ⁽³⁾	151 513 192,94 €
au report à nouveau	106 103 441,66 €
ce qui, compte tenu du report à nouveau bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 2 100 086 860,52 euros, porte le report à nouveau à	2 206 190 302,18 €

(1) Ce bénéfice, augmenté du report à nouveau bénéficiaire des exercices antérieurs de 2 100 086 860,52 euros et après dotation de la réserve légale, constitue un bénéfice distribuable de 2 357 737 495,12 euros.

(2) En application de l'article 238 bis AB alinéa 5 du code général des impôts

(3) Le montant global de dividendes sera augmenté en fonction du nombre d'actions nouvelles créées entre le 1^{er} mars 2018 et la date de la présente Assemblée générale, soit le 22 mai 2018, par suite de levées d'options de souscription d'actions, étant précisé que le nombre maximum d'actions susceptibles de provenir de l'exercice d'options est de 5 229 864, soit un montant maximum de dividende supplémentaire de 3 033 321,12 euros.

Le dividende sera détaché de l'action le 29 mai 2018 et mis en paiement à compter du 19 juin 2018.

À la date de mise en paiement, le montant du dividende correspondant (i) aux actions auto détenues par Dassault Systèmes SE et (ii) aux actions Dassault Systèmes SE détenues par SW Securities LLC, société contrôlée par le Groupe Dassault Systèmes, sera affecté au compte « report à nouveau », conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de commerce et aux stipulations contractuelles en vigueur entre SW Securities LLC et Dassault Systèmes SE.

En outre, préalablement à la mise en paiement du dividende, le Conseil d'administration ou, sur délégation, le Directeur Général, constatera le nombre d'actions supplémentaires qui auront été émises du fait de l'exercice d'options de souscription d'actions entre le 1^{er} mars 2018 et la date de la présente Assemblée générale ; les sommes nécessaires au paiement du dividende attaché aux actions émises pendant cette période seront prélevées sur le compte « report à nouveau ».

La somme ainsi distribuée aux actionnaires sera, sur option individuelle globale prise à leur niveau, soit soumise au prélèvement forfaitaire unique de 12,8%, soit prise en compte pour la détermination du revenu global des actionnaires soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu au titre de l'année de sa perception (article 200 A du code général des impôts), après application d'un abattement non plafonné de 40% (article 158-3-2 du code général des impôts). Le dividende pourra être soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu à un taux de 12,8 % (article 117 quater du Code général des impôts).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué par action :

	2016	2015	2014
Dividende (en euros)	0,53	0,47	0,43
Nombre d'actions ayant bénéficié de la distribution	258 532 488	257 154 032	255 644 058

Cette résolution est adoptée à la majorité de 309 131 713 voix « pour » et 59 820 voix « contre ». Il a été relevé 739 038 abstentions.

QUATRIEME RESOLUTION

Option pour le paiement du dividende en actions

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et constatant que le capital est entièrement libéré, décide d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter, en tout ou partie, pour le paiement en actions nouvelles de Dassault Systèmes du dividende qui fait l'objet de la troisième résolution.

Chaque actionnaire pourra opter, en tout ou partie, pour le paiement du dividende en numéraire ou pour le paiement en actions.

Les actions nouvelles, en cas d'exercice de la présente option, seront émises sans décote à un prix égal à la moyenne des derniers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors

des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende faisant l'objet de la troisième résolution et arrondie au centime d'euro supérieur. Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1^{er} janvier 2018 et seront entièrement assimilées aux autres actions composant le capital de Dassault Systèmes SE.

L'option pourra être exercée par les actionnaires entre le 29 mai 2018 et le 8 juin inclus, en adressant leur demande aux intermédiaires financiers habilités à payer ledit dividende, ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, à son mandataire (Société Générale, département des titres et bourse, 32, rue du Champ-de-Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3). À défaut d'option à la date du 8 juin 2018 au plus tard, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Pour les actionnaires qui n'auraient pas opté, ou qui n'auraient opté que sur une partie seulement, en faveur du paiement du dividende en actions au terme de ce délai, ils percevront le dividende en numéraire sur la partie dudit dividende ne faisant pas l'objet d'un choix pour le paiement en actions, à compter du 19 juin 2018. Pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions, la livraison des actions interviendra à compter de la même date.

Si le montant du dividende pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdéléguer au Président du Conseil d'administration dans les conditions prévues par la loi, à l'effet d'assurer la mise en œuvre du paiement du dividende en actions nouvelles, en préciser les modalités d'application et d'exécution, constater le nombre d'actions nouvelles émises en application de la présente résolution et apporter aux statuts toutes modifications nécessaires relatives au capital social et au nombre d'actions composant le capital social et plus généralement faire tout ce qui serait utile ou nécessaire.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 319 016 415 voix « pour » et 3 621 710 voix « contre ». Il a été relevé 739 038 abstentions.

(...)

**DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE**

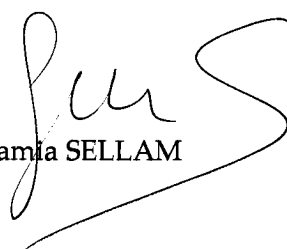
VINGTIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des présentes délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 323 281 048 voix « pour » et 16 voix « contre ». Il a été relevé 96 099 abstentions.

Pour extrait certifié conforme
La Directrice Juridique Groupe


Samia SELLAM

Dassault Systèmes SE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Dassault Systèmes SE,

Exemplaire Greffe

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Dassault Systèmes SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats complexes

Risque identifié

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires à partir de plusieurs sources dont les principales sont les nouvelles licences d'utilisation de logiciels, les licences périodiques, les prestations de maintenance et les prestations de services.

Dans le cas de contrats complexes incluant plusieurs de ces éléments vendus ensemble, la détermination de la date de comptabilisation du chiffre d'affaires ainsi que son allocation entre les différents éléments des contrats peuvent s'avérer complexes et requérir, le cas échéant, une part importante de jugement de la Direction.

Le chiffre d'affaires correspondant à chaque élément inclus dans un contrat complexe à éléments multiples n'est en effet pas systématiquement reconnu sur la base des valeurs contractuellement facturées pour chaque élément. Le chiffre d'affaires est ventilé entre chaque élément en utilisant la méthode dite « résiduelle » qui s'appuie sur la juste valeur des éléments non livrés. Cela concerne notamment la juste valeur de la maintenance annuelle qui est déterminée sur la base d'un taux de renouvellement attendu pour la prestation de maintenance de l'année suivante. Ces allocations de chiffre d'affaires entre les différents éléments d'un contrat nécessitent donc des analyses et le cas échéant des retraitements qui peuvent s'avérer complexes.

Par ailleurs, lorsque la vente de licence s'accompagne d'une prestation de services significative négociée dans une période proche de la vente de licence, une telle prestation, si elle est considérée comme essentielle au fonctionnement du logiciel, n'est pas comptabilisée séparément, mais regroupée avec la vente de licence. Dans de tels cas, la vente de licence est comptabilisée selon l'avancement de la prestation de service. La détermination du critère d'essentialité exige, dans certains cas, une part importante de jugement de la Direction, tout comme la détermination de la profitabilité future du contrat à long terme correspondant.

En outre, la reconnaissance du chiffre d'affaires des contrats complexes nécessite généralement une analyse approfondie des termes contractuels, mais également d'autres documents probants, partagés avec les clients lors des phases de négociation, afin d'identifier l'exhaustivité et la nature des éléments promis aux clients, et ainsi comptabiliser le chiffre d'affaires de chaque élément à la date et à la valeur appropriée.

Nous avons donc considéré pour ces différentes raisons que la comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats complexes à éléments multiples constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, nous avons examiné et testé les procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires qui ont été mises en œuvre par le Groupe au sein de ses principaux centres de services partagés dans le monde.

Par ailleurs, nous avons mené tout au long de l'année des tests sur la totalité des contrats complexes jugés significatifs ainsi que sur un échantillon de contrats sélectionnés de manière aléatoire, afin de nous assurer que l'allocation du chiffre d'affaires entre chaque élément du contrat était conforme aux principes comptables mis en place par le Groupe et que le chiffre d'affaires était reconnu pour le bon montant et pour la période comptable appropriée. Ces tests ont notamment consisté à analyser les termes contractuels, à recalculer la détermination de la juste valeur de chaque élément testé et à examiner la conformité de la comptabilisation du chiffre d'affaires avec les politiques comptables du Groupe et avec les normes IFRS.

Nous avons également réalisé des tests sur les écritures comptables manuelles significatives qui affectent le chiffre d'affaires des contrats complexes, afin d'analyser ces écritures et d'examiner la justification au regard des politiques comptables du Groupe.

Enfin, nous avons examiné les informations associées telles que fournies dans les notes 2 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Regroupement d'entreprises et test annuel de perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés

Risque identifié

Chaque année, le Groupe réalise un certain nombre d'acquisitions ciblées visant à compléter ses offres auprès de ses clients. Dans ce cadre, le Groupe comptabilise, à la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entités acquises, à leur juste valeur. Sur la base de procédures spécifiques, le Groupe évalue ainsi les actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent entre le prix d'acquisition et la valeur des actifs (nets des passifs) acquis est comptabilisé en goodwill. Au 31 décembre 2017, l'actif immobilisé du Groupe inclut un goodwill pour 1,924 million d'euros ainsi que des logiciels pour 605 millions d'euros et des relations clients pour 447 millions d'euros, ces montants résultant principalement de regroupements d'entreprises. Le Groupe réalise annuellement des tests de perte de valeur.

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés constitue un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes du Groupe et (ii) des techniques d'évaluation mises en œuvre dans le cadre des acquisitions ou lors de la réalisation des tests annuels de perte de valeur fondées notamment sur des projections de flux de trésorerie futurs. Ces techniques nécessitent en effet des hypothèses et estimations de la part de la Direction. Par ailleurs, de nombreuses acquisitions réalisées par le Groupe portant sur des sociétés relativement récentes, les projections de trésorerie futures comportent une part de jugement encore plus importante, ces projections pouvant difficilement être comparées aux flux de trésorerie historiques de ces sociétés.

Notre réponse

Pour chaque acquisition, nous avons examiné les modalités d'identification et d'évaluation des actifs et passifs acquis ainsi que de mise en œuvre des tests annuels de perte de valeur du goodwill.

Nos procédures ont ainsi consisté à apprécier la pertinence et l'exactitude des techniques d'évaluation utilisées par le Groupe ainsi que le caractère approprié des principales hypothèses et estimations formulées, notamment les projections de flux de trésorerie futurs, les taux de croissance long terme et les taux d'actualisation retenus. Nos procédures ont consisté également à comparer les flux de trésorerie prévisionnels initiaux et avec les flux de trésorerie réels.

Par ailleurs, nous avons réalisé nos propres analyses de sensibilité afin de compléter notre appréciation du caractère approprié des hypothèses et paramètres clés utilisés.

Enfin, nous avons examiné les informations associées telles que fournies dans les notes 2 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques fiscaux

Risque identifié

L'activité du Groupe s'exerce dans un nombre important de pays et est donc soumis à de multiples réglementations locales spécifiques, notamment fiscales, parfois porteuses de risques dans les modalités d'application. Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges fiscaux, le principal litige en cours faisant suite à des redressements liés à des financements d'acquisitions. Ces redressements ont donné lieu au paiement cumulé de 123,1 millions d'euros à l'administration fiscale française entre 2014 et 2016 au titre des rectifications des bases d'impôt des années contrôlées à date.

Le Groupe évalue lors de chaque clôture trimestrielle les positions fiscales qu'il a prises et leur caractère techniquement justifié.

Lorsqu'un risque dans l'application de la législation fiscale locale est identifié, le Groupe évalue et comptabilise une provision pour risque fiscal si la sortie d'une ressource apparaît probable.

A l'inverse, dans le cas où un impôt a été payé après un redressement fiscal contesté, le Groupe comptabilise une créance d'impôt au titre du remboursement d'impôt probable attendu lorsqu'il estime que sa position est techniquement justifiée (comme notamment dans le cas relatif aux financements des acquisitions mentionné ci-avant). Le risque inhérent à cette créance correspond ainsi à son possible non-recouvrement.

Nous avons considéré que l'évaluation des provisions fiscales constitue un point clé de l'audit en raison (i) de l'importance significative des litiges fiscaux en cours, et (ii) des analyses techniques complexes requises pour une telle évaluation. Ces analyses sont spécifiques à chaque nature et géographie de législation fiscale, nécessitent un jugement significatif de la Direction et, enfin, sont soumises en dernier lieu à la décision finale des administrations fiscales locales concernées.

Notre réponse

Nous avons examiné les motifs de redressement significatifs émis par les administrations locales à l'encontre du Groupe, ainsi que les jugements de la Direction relatifs aux risques et litiges fiscaux jugés significatifs. Nous avons évalué notamment la cohérence des hypothèses et estimations utilisées pour la comptabilisation des provisions fiscales avec les politiques comptables du Groupe, en conformité avec les normes IFRS. Nos travaux ont été menés avec l'assistance de nos experts fiscalistes français et internationaux.

Pour les litiges les plus significatifs pour lesquels une créance d'impôt a été comptabilisée, notamment les redressements relatifs aux financements des acquisitions mentionnés ci-avant, nous avons réalisé également, avec l'aide de nos experts fiscalistes, un examen critique des avis techniques et des opinions obtenues par le Groupe auprès d'avocats fiscalistes indépendants afin d'apprécier leur cohérence avec les jugements de la Direction et les positions comptables adoptées.

Enfin, nous avons examiné les informations associées telles que fournies dans les notes 15 et 25 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Dassault Systèmes SE par votre Assemblée Générale du 8 juin 2005 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 27 mai 2010 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la treizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la huitième année. Antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était commissaire aux comptes depuis 1998.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

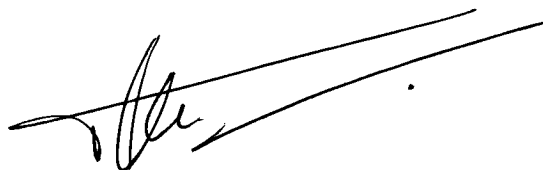
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 16 mars 2018

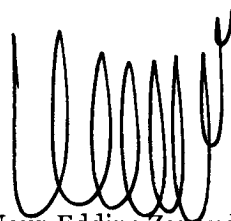
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Thierry Leroux

ERNST & YOUNG et Autres

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a series of vertical, wavy lines that resemble a stylized 'W' or a series of connected loops.

Nour-Eddine Zaidoua

ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés et annuels présentés ci-après seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Dassault Systèmes SE devant se tenir le 22 mai 2018.

États financiers consolidés

En application de l'article 28 du Règlement européen n° 809/2004 de la Commission européenne, les comptes consolidés 2016 et 2017 sont inclus par référence dans le présent Document de référence comme précisé en page 2 dudit Document.

Comptes consolidés et annexes

Comptes de résultat consolidés

		Exercices clos les 31 décembre	
(en milliers d'euros, à l'exception des montants par action)	Note	2017	2016
Nouvelles licences et autres ventes de logiciels		855 824	784 356
Licences périodiques et maintenance		2 013 469	1 910 316
Ventes de logiciels	4	2 869 293	2 694 672
Prestations de services		358 715	360 914
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES		3 228 008	3 055 586
Coût des ventes de logiciels		(158 228)	(153 838)
Coût des prestations de services		(315 743)	(309 757)
Frais de recherche et de développement		(576 587)	(540 506)
Frais commerciaux		(1 014 960)	(952 566)
Frais généraux et administratifs		(243 268)	(230 463)
Amortissement des actifs incorporels acquis		(160 286)	(155 830)
Autres produits et charges opérationnels, nets	8	(29 931)	(40 592)
RESULTAT OPERATIONNEL		729 005	672 034
Produits et charges d'intérêts, nets	9	13 030	(7 928)
Autres produits et charges financiers, nets	9	9 389	(2 607)
RESULTAT AVANT IMPOT SUR LE RESULTAT		751 424	661 499
Charge d'impôt sur le résultat	10	(231 280)	(209 292)
RESULTAT NET		520 144	452 207
Dont :			
Résultat net, part du Groupe		519 410	447 192
Intérêts minoritaires		734	5 015
Résultat par action			
Résultat net de base par action	11	2,04	1,76
Résultat net dilué par action	11	2,01	1,74

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

État du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2017	2016
RESULTAT NET		520 144	452 207
Produit latent sur actifs financiers disponibles à la vente		4 058	-
Produit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	23	6 600	17 195
Écarts de conversion		(337 830)	72 530
Charge d'impôt sur les éléments recyclables		(2 529)	(6 110)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net, nets d'impôts		(329 701)	83 615
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	22	6 126	(12 506)
Produit (Charge) d'impôt sur les éléments non recyclables		(2 068)	2 885
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net, nets d'impôts		4 058	(9 621)
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL, NETS D'IMPOTS		(325 643)	73 994
TOTAL RESULTAT GLOBAL, NET		194 501	526 201
Dont :			
Part revenant au Groupe		194 311	520 903
Part revenant aux minoritaires		190	5 298

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Bilans consolidés

		Exercices clos les 31 décembre	
(en milliers d'euros)	Note	2017	2016
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 459 445	2 436 701
Placements à court terme	12	1 281	56 064
Clients et comptes rattachés, nets	13	895 900	820 442
Créances d'impôt sur le résultat		74 548	108 230
Autres actifs courants	13	168 333	148 999
TOTAL ACTIF COURANT		3 599 507	3 570 436
Immobilisations corporelles, nettes	14	168 958	135 402
Actifs financiers non courants	15	162 267	174 824
Impôts différés actifs	10	108 908	135 886
Immobilisations incorporelles, nettes	17	1 066 440	1 079 076
Goodwill	18	1 923 726	1 847 442
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 430 299	3 372 630
TOTAL ACTIF		7 029 806	6 943 066
(en milliers d'euros)			
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs		149 314	144 860
Personnel et comptes rattachés		325 708	315 796
Produits constatés d'avance		876 412	853 147
Impôt sur le résultat à payer		18 410	27 262
Autres passifs courants	19	157 614	124 575
TOTAL PASSIF COURANT		1 527 458	1 465 640
Impôts différés passifs	10	186 628	258 729
Emprunts non courants	20	1 000 000	1 000 000
Autres passifs non courants	19	319 673	335 866
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 506 301	1 594 595
Capital		130 466	128 998
Primes d'émission		645 798	500 098
Actions propres		(312 343)	(222 933)
Réserves consolidées et autres réserves		3 578 991	3 173 639
Autres éléments		(48 734)	280 423
Total capitaux propres, part du Groupe		3 994 178	3 860 225
Intérêts minoritaires		1 869	22 606
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23	3 996 047	3 882 831
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 029 806	6 943 066

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2017	2016
Résultat net		520 144	452 207
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie	24	214 422	245 759
Variation des actifs et passifs d'exploitation	24	10 458	(76 224)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		745 024	621 742
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14, 17	(84 538)	(56 655)
Acquisitions de placements à court terme		(57 941)	(41 320)
Cessions de placements à court terme		109 025	60 952
Acquisitions de filiales consolidées, nettes de la trésorerie acquise	16	(338 165)	(262 664)
Autres		4 183	765
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement		(367 436)	(298 922)
Exercice de stock-options		62 404	26 827
Dividendes versés	23	(51 277)	(101 944)
Rachat d'actions propres	23	(132 994)	(127 259)
Acquisition d'intérêts minoritaires		(37 540)	-
Trésorerie nette absorbée par les activités de financement		(159 407)	(202 376)
Incidence des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(195 437)	35 723
AUGMENTATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		22 744	156 167
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		2 436 701	2 280 534
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		2 459 445	2 436 701
Informations complémentaires			
Impôts payés		210 110	309 539
Intérêts payés		11 976	11 257

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Autres éléments								Total
	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées et autres réserves	Actifs financiers disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Part du Groupe minoritaires	
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2016	128 357	454 448	(108 921)	2 797 556	-	(10 651)	207 742	3 468 531	19 167 3 487 698
Résultat net	-	-	-	447 192	-	-	-	447 192	5 015 452 207
Autres éléments du résultat global, net	-	-	-	(9 621)	-	11 130	72 202	73 711	283 73 994
RESULTAT GLOBAL, NET	-	-	-	437 571	-	11 130	72 202	520 903	5 298 526 201
Dividendes	140	19 062	-	(119 287)	-	-	-	(100 085)	(1 859) (101 944)
Exercice de stock-options	501	26 588	-	-	-	-	-	27 089	- 27 089
Transactions sur actions propres	-	-	(114 012)	(13 247)	-	-	-	(127 259)	- (127 259)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	71 764	-	-	-	71 764	- 71 764
Autres variations	-	-	-	(718)	-	-	-	(718)	- (718)
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	128 998	500 098	(222 933)	3 173 639	-	479	279 944	3 860 225	22 606 3 882 831
Résultat net	-	-	-	519 410	-	-	-	519 410	734 520 144
Autres éléments du résultat global, net	-	-	-	4 058	3 368	4 761	(337 286)	(325 099)	(544) (325 643)
RESULTAT GLOBAL, NET	-	-	-	523 468	3 368	4 761	(337 286)	194 311	190 194 501
Dividendes	506	82 667	-	(134 450)	-	-	-	(51 277)	- (51 277)
Exercice de stock-options	962	63 033	-	-	-	-	-	63 995	- 63 995
Transactions sur actions propres	-	-	(89 410)	(43 584)	-	-	-	(132 994)	- (132 994)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	92 520	-	-	-	92 520	- 92 520
Transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	-	(47 880)	-	-	-	(47 880)	(20 927) (68 807)
Autres variations	-	-	-	15 278	-	-	-	15 278	- 15 278
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	130 466	645 798	(312 343)	3 578 991	3 368	5 240	(57 342)	3 994 178	1 869 3 996 047

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Note 1 Description des activités du Groupe

Le « Groupe » fait référence à Dassault Systèmes SE et ses filiales. Le Groupe propose des solutions logicielles et des services conçus pour accompagner les entreprises dans leurs processus d'innovation, de spécification et la conception d'un nouveau produit, jusqu'à sa fabrication et sa vente, en passant par son maquettage, sa simulation, et la représentation réaliste de son expérience d'utilisation.

Les clients du Groupe appartiennent aux 12 secteurs d'activité suivants : Transport et Mobilité ; Équipements industriels ; Aéronautique et Défense ; Finance et Services ; Hautes technologies ; Sciences de la vie ; Énergie et Procédés ; Biens de consommation – Distribution ; Ressources naturelles ; Architecture, Ingénierie et Construction ; Produits de grande consommation – Distribution et Marine et Offshore. Afin de répondre aux besoins de ses clients, le Groupe a développé, grâce à la plateforme 3DEXPERIENCE, un vaste portefeuille d'applications logicielles composé d'applications de modélisation 3D, de contenu et de simulation, sociales et collaboratives, et de traitement de l'information.

Dassault Systèmes SE est une société européenne (*Societas Europaea*) de droit français, dont le siège social est situé au 10, rue Marcel Dassault à Vélizy-Villacoublay, en France. Les titres de Dassault Systèmes SE sont cotés sur Euronext Paris. Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 15 mars 2018.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables

Base de préparation et consolidation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (IFRS) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2017. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de Dassault Systèmes SE et de ses filiales. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales dont le Groupe détient le contrôle. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Les entreprises associées, pour lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle mais sur lesquelles il exerce une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les opérations et soldes intragroupes sont intégralement éliminés.

Impact des nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune autre norme, interprétation ou amendement parue au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2017 :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Elle remplace les précédentes normes et interprétations relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle ». La norme introduit un modèle unique en cinq étapes permettant de déterminer le moment et le montant de chiffre d'affaires à reconnaître au titre du contrat. Elle inclut un guide d'application notamment sur les licences et des dispositions spécifiques sur les modalités de capitalisation des coûts d'obtention ou de réalisation d'un contrat qui ne sont pas traitées par d'autres normes. La norme requiert la publication en annexe de nouvelles informations qualitatives et quantitatives.

Le Groupe applique la norme IFRS 15 dans ses comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2018. Le principal changement concerne les offres groupées de licences et maintenances périodiques, généralement annuelles (*Yearly Licence Charge*), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé, jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2017, linéairement sur la période contractuelle. Selon les nouveaux critères introduits par la norme IFRS 15, l'offre groupée est séparée entre deux composantes : la licence et la maintenance. Le chiffre d'affaires issu de la composante licence est comptabilisé lorsque le contrôle de la licence est transféré au client, alors que le chiffre d'affaires de la composante maintenance sera comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Ainsi, une part significative de chiffre d'affaires issu de l'offre est comptabilisée au moment où la licence est transférée au client lors d'un premier contrat ou de son renouvellement. En synthèse, le montant total de chiffre d'affaires issu de chaque offre groupée reste inchangé, seul le rythme de leur comptabilisation au cours de la période contractuelle (généralement annuelle) est modifié.

Le Groupe adopte IFRS 15 selon la méthode de transition rétrospective modifiée (nommée également méthode du rattrapage cumulatif). Selon cette méthode, l'effet de la première application de la norme est comptabilisé dans les capitaux propres consolidés au 1er janvier 2018 sans retraitement des périodes comparatives. L'ajustement des capitaux propres consolidés s'élève à un montant positif d'environ 110 millions d'euros avant effet fiscal, soit un montant net d'environ 80 millions d'euros (en prenant en compte les taux d'impôt attendus et connus à la date d'émission des comptes consolidés 2017).

En 2018, le Groupe va continuer à adapter ses processus et ses systèmes d'information afin de collecter les nouvelles informations quantitatives à produire en annexes aux comptes consolidés 2018.

IFRS 9 – Instruments financiers

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et traite de la classification et de l'évaluation, ainsi que de la dépréciation et la comptabilité de couverture des actifs et passifs financiers.

Le Groupe applique IFRS 9 depuis le 1er janvier 2018 de manière rétrospective, à l'exception des nouvelles dispositions traitant de la comptabilité de couverture. Le Groupe ne modifiera pas l'information comparative 2017 dans ses comptes consolidés 2018 comme le permet IFRS 9.

IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation qui requiert la reconnaissance de provision pour dépréciation basé sur un modèle de pertes attendues, alors que les textes en vigueur prévoient un modèle basé sur les risques avérés. Le Groupe applique l'approche simplifiée pour comptabiliser les pertes attendues sur les clients et comptes rattachés.

Le Groupe a analysé les impacts de la nouvelle norme et n'a pas mis en évidence de changement matériel de classement et d'évaluation de ses actifs et passifs financiers.

IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location. Cette norme représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Selon ce modèle, sera comptabilisée en charge opérationnelle, la dotation aux amortissements de l'actif, et, en charge financière, le coût de la dette envers le bailleur, alors que selon les textes en vigueur la charge de loyer est constatée en charge opérationnelle.

Le Groupe prévoit d'appliquer la norme IFRS 16 dans ses comptes consolidés à partir du 1er janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée.

En 2017, le Groupe a procédé à l'identification de ses contrats de location, à une évaluation de la dette au titre des loyers pour les entités les plus contributrices et à l'étude des solutions informatiques disponibles.

Le Groupe procède actuellement à une adaptation de ses systèmes d'informations et de ses processus afin de collecter et traiter les informations issues de ses contrats locatifs conformément aux nouvelles dispositions introduites par la norme.

Résumé des principales méthodes comptables

Estimations du Groupe

L'établissement des comptes consolidés annuels, conformément au référentiel IFRS, nécessite que la direction du Groupe procède à des estimations et retienne des hypothèses ayant une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur les montants enregistrés en produits et en charges au cours de l'exercice, ainsi que sur l'information présentée dans les notes annexes relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés annuels. Les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives au regard des états financiers du Groupe incluent principalement : l'estimation de la durée de vie des produits, la définition des éléments inclus dans un contrat de vente de solutions logicielles et notamment, la distinction entre nouveaux produits améliorations et services, l'allocation du prix du contrat aux différents éléments, et la détermination de la date comptabilisation en chiffre d'affaires de ces éléments, la détermination de l'atteinte de la faisabilité technique pour les produits du Groupe, l'estimation de la valeur recouvrable du goodwill, la détermination de la nature, de la juste valeur et de la durée d'utilité des actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés, et l'estimation raisonnable de la résolution définitive des incertitudes fiscales du Groupe sur la base des lois fiscales et de leur interprétation par le Groupe. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses de la direction du Groupe.

Méthode de conversion

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée, pour les comptes de bilan, au taux de change de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis, quant à eux, au taux moyen de l'exercice excepté si ce taux moyen ne constitue pas une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux de change aux dates de transactions. Dans ce cas, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis aux taux du jour des transactions. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres en Autres éléments du résultat global.

Les résultats de change qui proviennent du règlement ou de la conversion d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle de Dassault Systèmes SE ou de ses filiales sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires à partir de deux sources principales : (1) des nouvelles licences d'utilisation de logiciels, des licences périodiques, des prestations de maintenance qui comprennent des mises à jour et un support technique, et des développements de fonctionnalités supplémentaires pour les produits standards effectués à la demande des clients, (2) des prestations de services et autres.

Le chiffre d'affaires est présenté net des impôts et taxes collectés auprès des clients et reversés aux autorités gouvernementales.

Nouvelles licences d'utilisation, licences périodiques, maintenance et autres ventes de logiciels

Le chiffre d'affaires issu des nouvelles licences d'utilisation représente les redevances acquises au titre de l'octroi aux clients de licences d'utilisation des logiciels du Groupe. Ce chiffre d'affaires comprend des ventes sous licences à durée indéterminée ou déterminée de produits logiciels et est comptabilisé (à condition que le Groupe n'ait pas d'autres obligations à acquitter) lorsqu'il existe un accord avec le client, que la livraison et l'acceptation sont intervenues, que le montant du revenu et des coûts afférents peut être mesuré de façon fiable, et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront au Groupe. Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis. Le chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs est généralement comptabilisé lorsque le Groupe reçoit la preuve de l'existence d'une vente à un client final, et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Les licences périodiques ont généralement une durée d'un an et les redevances associées sont comptabilisées linéairement sur la durée de la licence.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance correspond aux redevances associées à la vente de mises à jour périodiques de produits non spécifiées et au support technique. Les mises à jour de licences consistent en un droit à des mises à jour de produits non spécifiées, s'il y en a et lorsqu'elles sont disponibles. Elles sont conclues lors de l'acquisition de la licence d'utilisation de logiciel initiale. Le support maintenance peut être renouvelé par le client à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des autres ventes de logiciels correspond principalement au développement de fonctionnalités additionnelles effectué à la demande des clients sur des produits standards. Ce chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires récurrent issu des licences périodiques et de la maintenance est présenté en Ventes de logiciels dans le compte de résultat consolidé.

Le chiffre d'affaires issu de contrats à éléments multiples, c'est-à-dire incluant généralement des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des contrats de maintenance, voire de services, vendus ensemble, est ventilé entre chaque élément du contrat en utilisant principalement la méthode résiduelle s'appuyant sur la juste valeur des éléments non livrés. Les éventuelles remises sont appliquées aux éléments livrés, généralement des licences d'utilisation, selon la méthode résiduelle. La juste valeur de la maintenance est déterminée sur la base d'un taux de renouvellement attendu. Lorsque la vente de licence s'accompagne d'une prestation de services essentielle au fonctionnement du logiciel, la vente de licence est comptabilisée selon l'avancement de la prestation de service.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services comprend principalement des honoraires de conseil en méthodologie pour la conception, le déploiement et le support, et des honoraires de formation. Les services ne requièrent généralement pas d'importantes modifications des logiciels, et sont comptabilisés séparément tant qu'ils ne sont pas essentiels au fonctionnement des logiciels. Le chiffre d'affaires services dérivé de contrats en régie est comptabilisé lorsque les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires services dérivé de contrats à prix fixe est généralement comptabilisé en utilisant un pourcentage d'avancement. Pour les contrats de support aux clients, lorsqu'aucun critère de performance n'est prévu, le chiffre d'affaires est comptabilisé *pro rata temporis* sur la durée de vie du contrat, généralement un an, de manière linéaire.

Paiements fondés sur des actions

Les coûts des paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges linéairement sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés. Le taux de rotation des salariés est estimé à la date d'attribution et révisé, si nécessaire, sur la période d'acquisition des droits si le taux constaté diffère de l'estimation initiale.

Les stock-options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marchés d'options, qui repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes futurs, déterminées par la direction.

Les actions de performance sont évaluées à leur juste valeur sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'attribution de ces actions, et, le cas échéant, en prenant en compte certaines conditions d'acquisition sur la base d'un modèle mathématique d'évaluation. Les conditions d'acquisition exclues de l'évaluation de la juste valeur à la date d'acquisition sont prises en compte dans l'estimation du nombre d'instruments qui seront acquis à la fin de la période d'acquisition. Cette

estimation est réexaminée à chaque date de clôture et, le cas échéant, l'impact de sa révision est comptabilisé au compte de résultat.

Lorsqu'un plan d'actions de performance permet aux bénéficiaires d'acquérir des actions soit sur la base d'une condition de marché soit sur la base d'une condition non liée au marché, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'acquisition selon chaque issue possible, et comptabilise la charge sur la base de l'issue la plus probable estimée à chaque date de clôture.

Coût des ventes de logiciels

Les coûts de vente des logiciels sont constitués principalement des redevances de logiciels payées à des tiers pour des composants intégrés aux produits du Groupe, des coûts du support et des frais d'envoi.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement comprennent essentiellement les frais relatifs au personnel participant au développement des produits du Groupe. Ils incluent également les amortissements, les frais de location et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, le coût des outils de développement des logiciels ainsi que les frais liés aux réseaux informatiques et autres moyens de communication.

Compte tenu des spécificités de l'activité d'édition de logiciel, le Groupe estime que le critère déterminant pour comptabiliser une immobilisation incorporelle au titre des frais encourus en interne dans le cadre d'un projet de développement est celui de la faisabilité technique, car ce critère est généralement le dernier à être satisfait. En effet, les risques et incertitudes inhérents au développement de logiciels ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit avant l'obtention d'un prototype. Le délai entre l'obtention d'un prototype et la mise sur le marché du produit est généralement très court. Par conséquent, les coûts encourus dans cette phase de développement, qui seraient susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des subventions de plusieurs organismes publics pour financer certaines activités de recherche et développement. Ces subventions incluent notamment les crédits d'impôt recherche reçus en France. Ces subventions sont déduites des frais de recherche et de développement ou des coûts de prestations de services et autres lorsque les activités de recherche et développement ont été réalisées et qu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues.

Autres produits et charges opérationnels, nets

Le Groupe distingue les produits et charges qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente. Ces produits et charges comprennent l'impact des activités de restructuration et autres événements généralement non récurrents, tels que les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées, les coûts directement attribuables aux acquisitions et les coûts générés par des fermetures ou déménagements de site.

Autres produits et charges financiers, nets

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement l'impact des réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les gains et pertes de change sur éléments monétaires et les variations de juste valeur des instruments de couverture ne qualifiant pas à la comptabilité de couverture.

Impôt sur le résultat

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés à partir des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporaires est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Dépréciation des comptes clients et des prêts

La dépréciation des comptes clients et des prêts reflète la meilleure estimation du Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La dépréciation est déterminée en prenant en compte les difficultés financières du débiteur, les données historiques de défauts de paiement ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Instruments financiers

Juste valeur – La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et des dettes fournisseurs et comptes rattachés est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Les options de change et contrats de change à terme qui sont désignés et utilisés comme instruments de couverture sont enregistrés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées suivant les trois niveaux de

hiérarchie des justes valeurs suivants : niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ; niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 ; niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et placements à court terme sont déterminés avec des justes valeurs de niveau 1. Les instruments dérivés sont évalués avec des justes valeurs de niveau 2. Les autres investissements qui ne sont pas des titres mis en équivalence sont déterminés avec des justes valeurs de niveau 3.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme – La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts bancaires, les placements sur des comptes rémunérés, et les SICAV et fonds communs de placement monétaires qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. Les autres placements à court terme sensibles à l'évolution des taux d'intérêts sont comptabilisés à leur juste valeur et sont généralement classés comme détenus à des fins de transaction, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en Produits et charges d'intérêts, nets.

Actifs financiers non courants – Les actifs financiers non courants comprennent principalement des participations en capital classées en disponibles à la vente et comptabilisées à leur juste valeur, des prêts, des dépôts de garantie et des autres créances non courantes comptabilisés à leur coût amorti et des investissements dans des entreprises associées comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont exclues du résultat et sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'elles soient réalisées. Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des actifs financiers. Pour les actifs financiers disponibles à la vente, le Groupe analyse les pertes de valeur afin de déterminer si ces dernières sont significatives ou durables, auquel cas l'actif concerné est déprécié. Cette évaluation est faite en prenant en compte l'ensemble des éléments probants disponibles et notamment, les conditions de marché, les données spécifiques aux sociétés concernées et à leur secteur d'activité, l'importance de la perte de valeur et la durée pendant laquelle cette perte de valeur a été constatée, ainsi que l'intention et la capacité du Groupe à détenir l'investissement.

Instruments dérivés – Le Groupe utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de taux de change et de taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sauf si les critères requis pour qualifier ces instruments comme instruments de couverture sont remplis. Les variations de valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global et recyclées en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût et amorties selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité suivantes : matériel informatique, de 2 à 5 ans ; mobilier et matériel de bureau, de 5 à 10 ans ; constructions, 30 ans. Les aménagements sont amortis sur la plus courte de la durée de vie de l'actif ou la durée restante du contrat de location. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement de la technologie acquise, des relations clients et des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur leurs durées d'utilité estimées, généralement de 2 à 16 ans. Le Groupe n'a pas identifié d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée comme indéfinie.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs et passifs éventuels repris à la date d'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, indépendamment des intérêts minoritaires.

Le goodwill représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur des actifs nets identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition.

Le goodwill est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance au goodwill, indépendamment de l'allocation à ces unités génératrices de trésorerie d'autres actifs et passifs de l'entité acquise.

Le goodwill fait l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an. Pour les tests de dépréciation, le Groupe utilise des projections de flux de trésorerie qui prennent en compte les conditions de marché et le profil de croissance et de rentabilité des produits du Groupe. L'évolution des conditions de marché peut avoir un impact significatif sur la juste valeur des actifs et passifs et peut conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Provisions

Une provision est comptabilisée en tant que passif lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre les obligations actuelles (légales, contractuelles ou implicites) du Groupe résultant d'événements passés. Si le montant ne peut être estimé de manière suffisamment fiable ou s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, les passifs éventuels correspondants sont présentés dans les notes aux comptes consolidés.

Le montant des provisions comptabilisées correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire pour éteindre les obligations du Groupe.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres du Groupe qui sont rachetés (actions propres) sont comptabilisés au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les opérations d'achat, de vente, d'émission ou d'annulation d'actions propres sont enregistrées en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Toute différence entre le montant enregistré et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les cotisations à payer par le Groupe au titre des régimes de base et autres régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au compte de résultat lorsqu'elles sont dues.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, la valeur actualisée de l'obligation est estimée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service à venir.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en Autres éléments du résultat global.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité et de présence au sein de l'entreprise. Ils sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie et d'une durée correspondant à la durée estimée du régime évalué.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût des services passés et de la charge ou produit d'intérêts, net est constatée dans le résultat opérationnel.

Note 3 Données financières analysées par secteur opérationnel et par zone géographique

Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe pour lesquelles des informations financières isolées sont disponibles, et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la direction du Groupe, en vue d'évaluer leurs performances et de décider de l'affectation des ressources. Le Groupe opère sur un secteur opérationnel unique, la vente de solutions logicielles, dont l'objectif est d'offrir aux clients la capacité d'intégrer leurs processus d'innovation depuis la mise au point d'un nouveau concept jusqu'à l'expérimentation réaliste du produit qui en est issu, en passant par toutes les étapes de conception détaillée, de simulation scientifique et de production grâce à la plateforme 3DEXPERIENCE.

La mesure de la performance du secteur opérationnel est fondée sur les données financières complémentaires non-IFRS du Groupe (voir le paragraphe 3.1.1.2 « Données financières complémentaires non-IFRS »). Les principes comptables appliqués diffèrent de ceux décrits dans la Note 2 Résumé des principales méthodes comptables sur les aspects suivants :

- les indicateurs de chiffre d'affaires et de résultat du secteur opérationnel incluent la totalité du chiffre d'affaires qui aurait été comptabilisé par les sociétés acquises si elles étaient restées indépendantes, mais dont une partie est exclue du chiffre d'affaires du Groupe afin de refléter la juste valeur des obligations assumées ;
- l'indicateur de résultat du secteur opérationnel exclut les charges comptabilisées au titre des paiements fondés sur des actions et les charges sociales associées (voir la Note 6 Charges de personnel et la Note 7 Paiements fondés sur des actions), l'amortissement des actifs incorporels acquis et les autres produits et charges opérationnels, nets (voir la Note 8 Autres produits et charges opérationnels, nets).

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR OPERATIONNEL	3 241 982	3 065 617
Ajustement des produits constatés d'avance liés aux acquisitions	(13 974)	(10 031)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 228 008	3 055 586

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
RESULTAT DU SECTEUR OPERATIONNEL	1 037 118	957 700
Ajustement des produits constatés d'avance liés aux acquisitions	(13 974)	(10 031)
Charge au titre des paiements fondés sur des actions et charges sociales associées	(103 922)	(79 213)
Amortissement des actifs incorporels acquis	(160 286)	(155 830)
Autres produits et charges opérationnels, nets	(29 931)	(40 592)
RESULTAT OPERATIONNEL	729 005	672 034

La répartition géographique des données financières du Groupe a été établie en fonction du lieu d'implantation géographique des sociétés consolidées et se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Total chiffre d'affaires	Total actif	Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles
2017			
Europe	1 122 165	4 250 466	54 151
<i>dont France</i>	547 682	1 580 548	48 423
<i>dont Allemagne</i>	252 108	699 995	2 291
Amériques	1 360 400	2 258 017	19 182
<i>dont États-Unis</i>	1 314 972	2 063 321	18 756
Asie	745 443	521 323	11 205
<i>dont Japon</i>	400 018	133 158	898
TOTAL	3 228 008	7 029 806	84 538
2016			
Europe	1 027 655	4 224 578	35 938
<i>dont France</i>	496 249	1 959 214	20 457
<i>dont Allemagne</i>	219 556	720 539	1 967
Amériques	1 284 581	2 191 327	18 543
<i>dont États-Unis</i>	1 234 761	1 982 857	16 414
Asie	743 350	527 161	6 336
<i>dont Japon</i>	409 094	155 254	2 192
TOTAL	3 055 586	6 943 066	60 817

Le Groupe reçoit également des informations lui permettant de présenter le chiffre d'affaires par zone géographique en fonction du lieu d'implantation du client final. Sur la base de ces informations, la répartition géographique du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Europe	1 398 478	1 301 944
<i>dont France</i>	291 324	273 167
<i>dont Allemagne</i>	387 498	365 961
Amériques	977 349	942 389
<i>dont États-Unis</i>	874 186	828 799
Asie	852 181	811 253
<i>dont Japon</i>	404 928	393 118
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 228 008	3 055 586

Note 4 Ventes de logiciels

Les ventes de logiciels se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Nouvelles licences	845 483	773 180
Licences périodiques et maintenance	2 013 469	1 910 316
Autres ventes de logiciels	10 341	11 176
VENTES DE LOGICIELS	2 869 293	2 694 672

La répartition des ventes de logiciels par principale ligne de produit se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Logiciel CATIA	1 004 875	970 817
Logiciel SOLIDWORKS	695 764	626 010
Logiciel ENOVIA	321 887	321 441
Autres logiciels	846 767	776 404
VENTES DE LOGICIELS	2 869 293	2 694 672

Note 5 Subventions publiques

Les subventions reçues des organismes publics sont présentées au compte de résultat consolidé en déduction des frais de recherche et de développement et du coût des prestations de services, comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Frais de recherche et de développement	36 102	29 916
Coût des prestations de services	1 118	1 507
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	37 220	31 423

Note 6 Charges de personnel

Charges de personnel

Les charges de personnel, à l'exclusion des paiements fondés sur des actions (92,5 millions d'euros en 2017 et 71,8 millions d'euros en 2016, voir la Note 7 Paiements fondés sur des actions) et des charges sociales associées (11,4 millions d'euros en 2017 et 7,4 millions d'euros en 2016), sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Charges de personnel	(1 248 197)	(1 171 951)
Charges sociales	(287 096)	(262 214)
TOTAL	(1 535 293)	(1 434 165)

Le nombre moyen de salariés s'élevait à 14 651 et 13 817 en 2017 et 2016 respectivement.

Note 7 Paiements fondés sur des actions

La charge comptabilisée au titre des paiements fondés sur des actions et des charges sociales associées, est présentée au compte de résultat consolidé comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Frais de recherche et de développement	(41 548)	(33 580)
Frais commerciaux	(36 557)	(26 928)
Frais généraux et administratifs	(21 576)	(15 448)
Coût des ventes	(4 241)	(3 257)
CHARGE COMPTABILISEE AU TITRE DES PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	(103 922)	(79 213)

Les mouvements relatifs à l'acquisition d'options et d'actions de performance au cours des exercices 2017 et 2016 sont les suivants :

	Nombre d'actions		
	Actions de performance	Stock- options	Total
EN COURS D'ACQUISITION AU 1^{ER} JANVIER 2016	2 673 390	2 405 255	5 078 645
Attribuées	1 082 950	1 947 785	3 030 735
Acquises	(336 310)	(683 205)	(1 019 515)
Annulées	(41 810)	(296 636)	(338 446)
EN COURS D'ACQUISITION AU 31 DECEMBRE 2016	3 378 220	3 373 199	6 751 419
Attribuées	1 101 700	2 050 370	3 152 070
Acquises	(1 021 050)	(1 221 519)	(2 242 569)
Annulées	(24 550)	(388 693)	(413 243)
EN COURS D'ACQUISITION AU 31 DECEMBRE 2017	3 434 320	3 813 357	7 247 677

Actions de performance

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale des actionnaires de Dassault Systèmes SE du 4 septembre 2015, le Conseil d'administration du 23 mai 2017 a attribué 801 700 actions de performance à certains salariés et dirigeants (Plan 2017-A) et 300 000 actions à M. Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général au titre de la démarche d'association progressive au capital de l'entreprise (Plan 2017-B). Ces actions seront livrées si le bénéficiaire est encore salarié ou mandataire social du Groupe à l'issue d'une période de présence de deux ans et à condition que le critère basé sur la croissance du bénéfice net dilué par actions du Groupe (« BNPA ») non-IFRS ait été atteint. La condition liée au BNPA non-IFRS (condition accessoire à l'acquisition des actions) repose sur un objectif de croissance entre le BNPA non-IFRS pour l'exercice 2019 hors effets de la variation des taux de change par rapport à celui réalisé pour l'exercice 2016.

La juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution, des actions de performance attribuées en 2017 était de 43,35 euros. Elle a été déterminée par rapport au cours de l'action du Groupe à la date d'attribution, ajusté pour y inclure la condition accessoire à l'acquisition des actions reposant sur le BNPA non-IFRS. Celle-ci a été valorisée au moyen d'un modèle de simulation de type Monte-Carlo. Ce modèle simule la performance du BNPA non-IFRS hors effets de la variation des taux de change de Dassault Systèmes, en prenant en compte un taux de volatilité historique de 9,82 % et un taux sans risque de (0,12)%.

Les principales caractéristiques des actions de performance sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Plans	2010-04	2014-A	2014-B	2015-A	2015-B	2016-A	2016-B	2017-A	2017-B
Date de l'Assemblée générale	27/05/2010	30/05/2013	30/05/2013	04/09/2015	04/09/2015	04/09/2015	04/09/2015	04/09/2015	04/09/2015
Date d'attribution par le Conseil d'administration	07/09/2012	21/02/2014	21/02/2014	04/09/2015	04/09/2015	26/05/2016	26/05/2016	23/05/2017	23/05/2017
Nombre total d'actions attribuées	539 230	529 940	150 000	734 600	300 000	782 950	300 000	801 700	300 000
Nombre total d'actions attribuées retraité ⁽¹⁾	1 078 460 ⁽²⁾	1 059 880	300 000	734 600	300 000	782 950	300 000	801 700	300 000
Période d'acquisition (en années) ⁽³⁾	Trois ou quatre ⁽⁴⁾	Quatre	Quatre	Deux	Deux	Deux ou trois ⁽⁷⁾	Deux ou trois ⁽⁷⁾	Trois	Trois
Conditions de performance	Voir note ⁽⁵⁾	Voir note ⁽⁶⁾	Voir note ⁽⁶⁾	Voir note ⁽⁶⁾	Voir note ⁽⁶⁾	Voir note ⁽⁸⁾	Voir note ⁽⁸⁾	Voir note ⁽⁹⁾	Voir note ⁽⁹⁾
Conditions de performance atteintes au 31 décembre 2017	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Voir note ⁽¹⁰⁾	Voir note ⁽¹⁰⁾	N/A	N/A

- (1) Pour les actions attribuées avant le 17 juillet 2014, le nombre total d'actions attribuées a été retraité afin de refléter la division par deux de la valeur nominale de l'action Dassault Systèmes effective depuis le 17 juillet 2014.
- (2) Y compris 28 000 actions attribuées à M. Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général, sous condition supplémentaire de performance liée à sa rémunération variable.
- (3) Les actions ne seront effectivement acquises qu'à condition que le bénéficiaire soit encore présent au sein du Groupe à la date d'acquisition, à l'exception des plans 2017-A et 2017-B pour lesquels la condition de présence est de deux années.
- (4) Trois ans en France et quatre ans à l'étranger.
- (5) Conditions de performance non liées au marché mesurées sur la base du bénéfice net dilué par action (« BNPA ») non-IFRS du Groupe effectivement réalisé par rapport à la borne haute de l'objectif de BNPA non-IFRS correspondant pour trois exercices (2012, 2013 et 2014). L'acquisition des actions par M. Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général, est également subordonnée à une condition de performance liée à sa rémunération variable qui est fonction de l'atteinte de critères de performance préalablement définis par le Conseil d'administration.
- (6) Condition de performance mesurée en fonction de deux critères alternatifs retenant la croissance du BNPA non-IFRS du Groupe, ou la surperformance du cours de bourse de l'action Dassault Systèmes par rapport à la performance de l'indice CAC 40 (condition liée au marché) pour chacun des exercices 2015, 2016 et 2017 pour les Actions 2014-A et 2014-B, et pour l'exercice 2016 pour les Actions 2015-A et 2015-B, par comparaison avec l'exercice 2014, étant précisé que cette croissance ou cet écart doit être au moins égal à un seuil fixé par le Conseil d'administration. L'acquisition des actions 2015-B par M. Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général, est également subordonnée à une condition de performance liée à sa rémunération variable qui est fonction de l'atteinte de critères de performance préalablement définis par le Conseil d'administration.
- (7) Le nombre d'actions attribué à chaque bénéficiaire est divisé en deux tranches égales, la première devant être acquise le 26 mai 2018 et la seconde le 26 mai 2019.
- (8) Condition de performance de la première tranche mesurée en fonction de la moyenne des niveaux d'atteinte des deux critères suivants : la croissance du bénéfice net dilué par action (« BNPA ») non-IFRS du Groupe pour l'exercice 2017, hors effets de la variation des taux de change, par comparaison avec l'exercice 2015 (condition non liée au marché) et la surperformance du cours de bourse de l'action Dassault Systèmes par rapport à la performance de l'indice CAC 40 entre février 2016 et février 2018 (condition liée au marché), étant précisé que cette croissance et cette surperformance doivent être au moins égales à un seuil fixé par le Conseil d'administration. Condition de performance de la seconde tranche mesurée en fonction de deux critères cumulatifs : la croissance du BNPA non-IFRS du Groupe pour l'exercice 2018, hors effets de la variation des taux de change, par comparaison à l'exercice 2015 (condition non liée au marché) et la surperformance du cours de bourse de l'action Dassault Systèmes par rapport à la performance de l'indice CAC 40 entre février 2016 et février 2019 (condition liée au marché), étant précisé que cette croissance et cette surperformance doivent être au moins égales à un seuil fixé par le Conseil d'administration. L'acquisition des actions 2016-B par M. Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général, est également subordonnée à une condition de performance liée à sa rémunération variable qui est fonction de l'atteinte de critères de performance préalablement définis par le Conseil d'administration.
- (9) Condition de performance basée sur la croissance du bénéfice net dilué par actions du Groupe (« BNPA ») pour l'exercice 2019 hors effets de la variation des taux de change par rapport à celui réalisé pour l'exercice 2016 (condition accessoire à l'acquisition des actions), cette croissance devant être au moins égale à un seuil (exprimé en pourcentage) fixé par le Conseil d'administration ayant attribué ces actions.
- (10) Le Conseil d'administration du 15 mars 2018 statuera sur l'atteinte des conditions de performance de la tranche 1

La juste valeur des actions de performance attribuées en 2017 a été déterminée par rapport au cours de l'action du Groupe à la date d'attribution de ces actions.

Stock-options

Les principales caractéristiques des plans de stock-options du Groupe sont les suivantes : la période d'acquisition des droits est comprise entre un et quatre ans, sous réserve que le bénéficiaire reste salarié du Groupe, les options expirent huit à dix ans après leur date d'attribution ou, le cas échéant, à la cessation du contrat de travail (ou du mandat social) si elle intervient avant, le prix d'exercice des options attribuées est généralement supérieur ou égal à la valeur du titre du Groupe au jour de l'attribution.

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale des actionnaires de Dassault Systèmes SE du 26 mai 2016, le Conseil d'administration du 23 mai 2017 a attribué 2 050 370 options de souscription d'actions Dassault Systèmes à certains salariés, à un prix d'exercice de 82,00 euros (Plan 2017-01).

Ces options ne seront effectivement acquises qu'à l'expiration d'une période d'un à trois ans et à condition que le bénéficiaire soit encore salarié du Groupe à cette date d'acquisition et que certains critères de performance non liés au marché aient été atteints pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Elles expirent 10 ans après leur date d'attribution ou à la fin du contrat de travail si elle intervient avant.

La juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution, des options attribuées en 2017 était de 10,01 euros. Elle a été déterminée au moyen d'un modèle de type Black-Scholes prenant en compte les hypothèses suivantes : une durée de vie moyenne prévue de 6 ans, un taux de volatilité attendu de 19 %, un taux de rendement du dividende de 0,70 % et un taux d'intérêt sans risque moyen de 0,23 %. La volatilité anticipée a été déterminée sur la base d'une combinaison de la volatilité historique des actions du Groupe et d'une volatilité implicite des options du Groupe.

Les mouvements intervenus sur les plans de stock-options sont les suivants :

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)
OPTIONS EN CIRCULATION AU 1^{ER} JANVIER	5 961 562	49,31	5 312 096	38,40
Options attribuées	2 050 370	82,00	1 947 785	69,00
Options exercées	(1 924 838)	33,25	(1 001 683)	27,04
Options annulées	(391 850)	66,86	(296 636)	58,31
OPTIONS EN CIRCULATION AU 31 DECEMBRE	5 695 244	65,30	5 961 562	49,31
Options exerçables	1 881 887	47,89	2 588 363	29,41

L'information relative à la durée de vie résiduelle et au prix d'exercice des plans de stock-options en circulation au 31 décembre 2017 est la suivante :

Plan de stock-options	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle (en années)	Prix d'exercice (en euros)
2010-01	722 988	0,40	23,50
2014-01	201 197	4,40	45,50
2015-01	1 260 006	7,68	62,00
2016-01	1 558 578	8,40	69,00
2017-01	1 952 475	9,39	82,00
OPTIONS EN CIRCULATION AU 31 DECEMBRE 2017	5 695 244	7,43	65,30

Note 8 Autres produits et charges opérationnels, nets

Le détail des autres produits et charges opérationnels, nets, est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Coûts d'acquisition et autres ⁽¹⁾	(9 475)	(7 737)
Coûts liés au dispositif de congé de fin de carrière sur la base du volontariat ⁽²⁾	(8 395)	(14 137)
Coûts liés aux déménagements et réorganisations de sites ⁽³⁾	(7 011)	(9 959)
Coûts de restructuration ⁽⁴⁾	(5 050)	(8 759)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS, NETS	(29 931)	(40 592)

(1) Comprend principalement les coûts directs d'acquisition des groupes Exa en 2017 et CST en 2016.

(2) En juin 2016, le Groupe a mis en place au sein des entités françaises un dispositif de congé de fin de carrière, sur la base du volontariat et sur une durée de trois ans. Ce dispositif permet aux salariés éligibles de cesser de manière anticipée leur activité professionnelle tout en bénéficiant d'un revenu de remplacement jusqu'à ce qu'ils puissent faire valoir leurs droits à la retraite à taux plein. Ce dispositif constitue un avantage postérieur à l'emploi dont le coût estimé, qui repose notamment sur une hypothèse de taux d'adhésion des salariés éligibles au dispositif, est provisionné en prenant en compte la durée estimée d'activité résiduelle des salariés concernés.

(3) En 2017 et 2016, comprend principalement des provisions au titre de loyers de locaux inoccupés, en lien avec la réorganisation des locaux du Groupe en Amérique du Nord.

(4) En 2017 et 2016, concerne principalement des coûts liés au licenciement de salariés suite à une décision du Groupe de rationaliser ses activités de ventes, principalement en Asie et en Europe.

Note 9 Produits et charges d'intérêts, nets et autres produits et charges financiers, nets

Le détail des produits et charges d'intérêts, nets et autres produits et charges financiers, nets pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	25 450	17 400
Charges d'intérêts ⁽²⁾	(12 420)	(25 328)
PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS, NETS	13 030	(7 928)
Pertes de change, nettes ⁽³⁾	(10 242)	(9 318)
Autres, nets ⁽⁴⁾	19 631	6 711
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS, NETS	9 389	(2 607)

- (1) Les produits d'intérêts correspondent essentiellement aux intérêts sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.
- (2) En 2017, comprend principalement une charge d'intérêts financiers de 11,8 millions d'euros sur deux lignes de crédit de 650 et 350 millions d'euros, mises en place en octobre 2015 et juin 2013, respectivement (voir la Note 20 Emprunts). En 2016, comprend principalement une charge d'intérêts financiers de 11,2 millions d'euros sur ces deux lignes de crédit, et l'impact de la cessation de la comptabilité de couverture pour les swaps de taux d'intérêts pour 12,6 millions d'euros compte tenu des perspectives durables de taux d'intérêts négatifs (voir la Note 21 Instruments dérivés).
- (3) La perte nette des opérations en devises est essentiellement due à la dépréciation du dollar survenu en 2017, et ringgits malaisiens et livres sterling en 2016.
- (4) En 2017, comprend principalement (i) la cession d'une participation, ainsi que (ii) suite à l'acquisition de Outscale au cours du premier semestre, la réévaluation à la juste valeur d'une part d'une participation dans Outscale, et d'autre part d'un emprunt convertible qui étaient tous deux précédemment détenus par le Groupe. En 2016, comprend principalement un gain sur la cession d'une participation.

Note 10 Impôt sur le résultat

Les principaux impôts différés en position nette s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Provisions et autres charges	70 195	87 334
Participation des salariés et engagements de retraites	42 190	44 651
Déficits reportables et crédits d'impôts	56 190	42 963
Différences comptables/fiscales de base et de durées d'amortissement	17 138	24 285
Amortissements des actifs incorporels acquis	(246 730)	(299 967)
Autres	(16 703)	(22 109)
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES, NETS	(77 720)	(122 843)
Impôts différés actifs	108 908	135 886
Impôts différés passifs	(186 628)	(258 729)
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES, NETS	(77 720)	(122 843)

La variation des impôts différés peut être synthétisée comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en milliers d'euros)	2017	2016
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES, NETS AU 1^{ER} JANVIER	(122 843)	(98 570)
Variations comptabilisées dans le compte de résultat	80 098	43 170
Regroupements d'entreprises	(39 396)	(59 337)
Autres variations comptabilisées dans les capitaux propres	(856)	(6 013)
Effet de la conversion	5 277	(2 093)
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES, NETS AU 31 DECEMBRE	(77 720)	(122 843)

Le résultat avant impôt sur le résultat se décompose comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en milliers d'euros)	2017	2016
France	355 868	290 719
Étranger	395 556	370 780
RESULTAT AVANT IMPOT SUR LE RESULTAT	751 424	661 499

Le détail de la charge d'impôt est le suivant :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en milliers d'euros)	2017	2016
France	(137 248)	(98 774)
Étranger	(174 130)	(153 688)
CHARGE D'IMPOT COURANT	(311 378)	(252 462)
France	7 979	12 716
Étranger	72 119	30 454
VARIATION DE L'IMPOT DIFFERE	80 098	43 170
CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT	(231 280)	(209 292)

Les différences entre le taux effectif de l'impôt sur le résultat du Groupe et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France proviennent des éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
(en milliers d'euros)	2017	2016
Impôt théorique calculé au taux en vigueur de 34,43 % en 2017 (34,43 % en 2016)	(258 715)	(227 754)
Écarts avec les taux d'impôt étrangers	(9 327)	(6 681)
Crédits d'impôt recherche et autres crédits d'impôts ⁽¹⁾	17 032	13 723
Opérations imposées à taux réduits	21 595	19 813
Ajustements d'impôt relatifs aux exercices précédents	1 055	4 412
Autres, nets ⁽²⁾	(2 920)	(12 805)
CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT	(231 280)	(209 292)
Taux effectif d'impôt	30,8%	31,6 %

(1) Crédits d'impôt recherche et autres crédits d'impôts principalement nés en France et aux États-Unis.

(2) En 2017, inclut principalement l'impact de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (« CVAE »), la contribution exceptionnelle en France ainsi que les effets de la nouvelle législation fiscale aux États-Unis sur les impôts différés. En 2016, inclut principalement l'impact de la CVAE et des reprises de provisions fiscales.

Au 31 décembre 2017, les déficits et les crédits d'impôt reportables non reconnus s'élèvent à 46,5 millions d'euros et ont une date d'expiration postérieure à 2023.

Note 11 Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de Dassault Systèmes SE par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période considérée. Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de Dassault Systèmes SE par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période considérée, augmenté de l'effet dilutif des stock-options et des actions de performance.

Le tableau ci-dessous présente le calcul des résultats nets de base par action et des résultats nets dilués par action :

<i>(en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)</i>	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Résultat net, part du Groupe	519 410	447 192
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	254 938 653	253 916 266
Effet dilutif des paiements fondés sur des actions	3 363 318	3 483 036
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	258 301 971	257 399 302
Résultat net de base par action	2,04 €	1,76 €
Résultat net dilué par action	2,01 €	1,74 €

Note 12 Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Trésorerie	142 407	66 759
Équivalents de trésorerie	2 317 038	2 369 942
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	2 459 445	2 436 701

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élève à environ 61 % et 45 % respectivement.

Les placements à court terme s'élèvent à 1,3 million d'euros et 56,1 millions d'euros aux 31 décembre 2017 et 2016 respectivement, et comprennent principalement des certificats de dépôts, fonds communs de placement et dépôts et comptes à terme. Au 31 décembre 2017, les placements à court terme n'incluent plus de placements libellés en dollars américains contre environ 85 % au 31 décembre 2016.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en Europe. Le Groupe adopte, dans le cadre de la gestion de ses excédents de trésorerie, une politique prudente de placement à court terme. Les règles d'investissement sont fixées et contrôlées par le service trésorerie de Dassault Systèmes SE.

Le Groupe a mis en place des politiques en termes de notation financière et de diversification des échéances dont l'objectif est de garantir la sécurité et la liquidité de ses instruments financiers. La direction du Groupe surveille de façon renforcée la qualité de ses placements et la solvabilité de ses contreparties et estime que son exposition au risque de défaillance de l'une d'entre elles est minime. Par ailleurs, le Groupe surveille étroitement la liquidité de ses avoirs, auprès de ces mêmes contreparties. À ce titre, le Groupe suit particulièrement la notation financière de chacune de ses contreparties et à ce jour, toutes ses contreparties sont notées par les agences de notation dans la catégorie *Investment Grade*. Par conséquent, le Groupe considère que son exposition au risque de crédit ou de contrepartie est très faible, voire marginale.

Le Groupe a recours à la gestion centralisée de sa trésorerie via un établissement bancaire. Dans ce cadre, la société mère de l'établissement bancaire en question s'est portée garante auprès du Groupe à hauteur de 417 millions d'euros, et dans le même temps, le Groupe a donné une garantie à cet établissement bancaire à hauteur du même montant.

Note 13 Clients et comptes rattachés, nets et autres actifs courants

Les clients et comptes rattachés et les autres actifs courants sont évalués au coût amorti.

Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Clients et comptes rattachés	920 805	843 818
Dépréciation des comptes clients	(24 905)	(23 376)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, NETS	895 900	820 442

L'échéancier des comptes clients et comptes rattachés, nets, était le suivant aux 31 décembre 2017 et 2016 :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Créances échues à la date de clôture :		
À moins de 3 mois	98 643	84 805
Entre 3 et 6 mois	9 101	18 030
Au-delà de 6 mois	8 924	11 059
CREANCES ECHUES	116 668	113 894
Créances non échues	779 232	706 548
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, NETS	895 900	820 442

Le Groupe n'a pas de dépendance significative à l'égard de ses clients principaux. Aucun client ni partenaire commercial du Groupe ne représentait plus de 5 % de son chiffre d'affaires total en 2017 et 2016.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants se ventilent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Charges constatées d'avance	82 419	75 704
Taxe sur la valeur ajoutée	57 689	49 332
Instruments dérivés, courants ⁽¹⁾	13 598	8 909
Autres actifs courants	14 627	15 054
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	168 333	148 999

(1) Voir la Note 21 Instruments dérivés et gestion des risques de change et de taux d'intérêts.

Note 14 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017			Exercice clos le 31 décembre 2016		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Matériel informatique	226 507	(137 969)	88 538	177 734	(128 278)	49 456
Mobilier et matériel de bureau	57 979	(41 601)	16 378	58 792	(40 736)	18 056
Aménagements	116 096	(56 904)	59 192	113 013	(50 560)	62 453
Constructions	6 782	(1 932)	4 850	7 140	(1 703)	5 437
TOTAL	407 364	(238 406)	168 958	356 679	(221 277)	135 402

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante au 31 décembre 2017 :

(en milliers d'euros)	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau		Aménagements	Constructions	Total
VALEURS NETTES AU 1^{ER} JANVIER 2017	49 456	18 056		62 453	5 437	135 402
Acquisitions	46 649	5 601		12 519	113	64 882
Regroupements d'entreprise	27 059	242		275	-	27 576
Autres mouvements	(262)	(151)		(24)	-	(437)
Dotations aux amortissements	(31 385)	(6 267)		(11 510)	(356)	(49 518)
Effet de la conversion	(2 979)	(1 103)		(4 521)	(344)	(8 947)
VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2017	88 538	16 378		59 192	4 850	168 958

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante au 31 décembre 2016 :

(en milliers d'euros)	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau		Aménagements	Constructions	Total
VALEURS NETTES AU 1^{ER} JANVIER 2016	49 068	19 984		60 505	5 769	135 326
Acquisitions	24 526	3 376		10 344	40	38 286
Regroupements d'entreprise	973	722		609	-	2 304
Autres mouvements	(1 017)	202		172	-	(643)
Dotations aux amortissements	(24 817)	(6 502)		(10 271)	(391)	(41 981)
Effet de la conversion	723	274		1 094	19	2 110
VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2016	49 456	18 056		62 453	5 437	135 402

Note 15 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Créance d'impôt ⁽¹⁾	123 098	123 098
Investissements	19 219	15 498
Instruments dérivés, non courants ⁽²⁾	4 009	3 922
Prêts à long terme	-	16 164
Dépôts de garantie et autres actifs financiers non courants	15 941	16 142
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	162 267	174 824

(1) En 2017 et 2016, consiste en la somme des paiements auprès de l'administration fiscale française au titre de redressements fiscaux qui ont fait l'objet d'une contestation par le Groupe (voir la Note 25 Engagements et passifs éventuels).

(2) Voir la Note 21 Instruments dérivés et gestion des risques de change et de taux d'intérêts.

Note 16 Regroupements d'entreprises

Acquisitions 2017

Exa Corp. (« Exa »)

Le 17 novembre 2017, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Exa, pour un montant en numéraire d'environ 344,2 millions d'euros. Basé à Burlington (Massachusetts), aux Etats-Unis, Exa est une entreprise internationale innovante dans le domaine des logiciels de simulation pour l'ingénierie produits.

L'allocation préliminaire du prix d'acquisition fait ressortir un goodwill de 176,4 millions d'euros. Ce goodwill porte essentiellement sur la valeur des synergies attendues entre Exa et les activités du Groupe.

Autres acquisitions

Le Groupe a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans le capital d'Outscale, de 100 % du capital d'AITAC B.V. et d'Expi GmbH pour un prix total d'environ 62,3 millions d'euros, respectivement en avril, juin, et septembre 2017.

Un montant de 37,1 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de ces transactions.

Allocation des prix d'acquisition

Les valeurs estimées des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre des acquisitions présentées ci-dessous sont provisoires. Le Groupe attend des compléments d'information nécessaires pour finaliser la détermination de ces justes valeurs et les montants provisoires présentés sont susceptibles de changer. Le Groupe prévoit de finaliser l'évaluation et de terminer l'allocation du prix d'acquisition dès que possible et en tout état de cause dans un délai maximum d'un an après la date d'acquisition.

Les prix d'acquisition d'Exa et des autres acquisitions ont été alloués aux actifs et passifs identifiables sur la base des justes valeurs estimées de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exa Corp.	Autres acquisitions	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 718	18 060	34 778
Clients et comptes rattachés	17 776	753	18 529
Autres actifs	15 511	23 868	39 379
Actifs incorporels acquis ⁽¹⁾	191 607	4 521	196 128
Produits constatés d'avance ⁽²⁾	(12 092)	(335)	(12 427)
Autres passifs	(22 574)	(16 949)	(39 523)
Impôts différés, nets	(39 169)	(998)	(40 167)
TOTAL ACTIF NET ACQUIS A LA JUSTE VALEUR	167 777	28 920	196 697
Goodwill	176 419	37 054	213 473
Intérêts minoritaires	-	(3 703)	(3 703)
TOTAL PRIX D'ACQUISITION	344 196	62 271	406 467

(1) Le détail des actifs incorporels amortissables inclus dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables est le suivant :

(en milliers d'euros)	Exa Corp.	Autres acquisitions	Total
Logiciels	106 062	4 181	110 243
Relations clients	85 545	-	85 545
Autres	-	340	340
ACTIFS INCORPORELS ACQUIS	191 607	4 521	196 128

(2) La valeur nette comptable des produits constatés d'avance a été diminuée pour refléter la juste valeur des obligations assumées. Par conséquent, environ 7,9 millions d'euros de chiffre d'affaires qui auraient été comptabilisés par ces entités si elles n'avaient pas été acquises par le Groupe ne seront pas reconnus dans les résultats consolidés des opérations du Groupe.

Les données financières non auditées présentées dans le tableau ci-dessous récapitulent les résultats consolidés des opérations du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 en considérant que les acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice. Ces données ont un caractère informatif et ne prétendent pas être indicatives des résultats qui pourraient être réalisés dans le futur. Elles reflètent l'impact des ajustements pour réduire les produits constatés d'avance à la juste valeur des obligations associées, ainsi que la charge additionnelle d'amortissement des actifs incorporels acquis, et les effets fiscaux associés, en supposant que les ajustements de juste valeur ont été appliqués dès le début de l'exercice.

	Exercice clos le 31 décembre 2017
(en milliers d'euros)	(non audité)
Chiffre d'affaires	3 280 265
Résultat net	483 346

Par ailleurs la part de chiffre d'affaires et de résultat net incluse dans les états financiers consolidés du Groupe depuis la date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2017 est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre 2017
(en milliers d'euros)	
Chiffre d'affaires	6 104
Résultat net	6 228

Acquisitions 2016

Computer Simulation Technology AG (« CST »)

Le 30 septembre 2016, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100 % du capital de CST, pour un montant en numéraire d'environ 294,0 millions d'euros. Basée près de Francfort, en Allemagne, la société CST est un leader en technologie de simulation électronique et électromagnétique.

L'allocation du prix d'acquisition fait ressortir un goodwill de 126,1 millions d'euros.

Note 17 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2017			Exercice clos le 31 décembre 2016		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Logiciels	1 251 159	(645 669)	605 490	1 180 815	(591 839)	588 976
Relations clients	1 050 153	(603 563)	446 590	1 053 573	(578 716)	474 857
Autres actifs incorporels	32 708	(18 348)	14 360	34 809	(19 566)	15 243
TOTAL	2 334 020	(1 267 580)	1 066 440	2 269 197	(1 190 121)	1 079 076

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante au 31 décembre 2017 :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Relations clients	Autres actifs incorporels	Total
VALEURS NETTES AU 1^{ER} JANVIER 2017	588 976	474 857	15 243	1 079 076
Regroupements d'entreprises	110 243	85 545	340	196 128
Autres acquisitions	19 391	(3 015)	3 280	19 656
Dotations aux amortissements	(89 517)	(77 551)	(1 106)	(168 174)
Effet de la conversion	(23 603)	(33 246)	(3 397)	(60 246)
VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2017	605 490	446 590	14 360	1 066 440

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante au 31 décembre 2016 :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Relations clients	Autres actifs incorporels	Total
VALEURS NETTES AU 1^{ER} JANVIER 2016	527 673	490 383	6 753	1 024 809
Regroupements d'entreprises	123 635	55 700	-	179 335
Autres acquisitions	12 296	36	10 199	22 531
Dotations aux amortissements	(80 411)	(82 728)	(1 317)	(164 456)
Effet de la conversion	5 783	11 466	(392)	16 857
VALEURS NETTES AU 31 DECEMBRE 2016	588 976	474 857	15 243	1 079 076

Note 18 Goodwill

L'évolution du goodwill s'analyse de la façon suivante aux 31 décembre 2017 et 2016 :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
GOODWILL AU 1^{ER} JANVIER	1 847 442	1 662 333
Regroupements d'entreprises	211 548	146 348
Effet de la conversion et autres mouvements	(135 264)	38 761
GOODWILL AU 31 DECEMBRE	1 923 726	1 847 442

Le Groupe a procédé à des tests annuels de dépréciation du goodwill au cours du quatrième trimestre des exercices 2017 et 2016. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur.

Pour les besoins des tests de perte de valeur du goodwill, le Groupe est réparti au 31 décembre 2017 en 12 unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupes d'UGT qui correspondent généralement à un produit logiciel. Chaque UGT représente le plus petit groupe d'actifs au sein duquel le Groupe suit le goodwill pour ses besoins de gestion interne. Les goodwills testés sont alloués aux UGT ou groupes d'UGT bénéficiant des synergies induites par les regroupements d'entreprises à l'origine de ces goodwills.

La valeur comptable du goodwill allouée à chaque UGT ou groupes d'UGT s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2016	Exa Corp.	Autres acquisitions	Effet de la conversion et autres mouvements	31 décembre 2017
SIMULIA	394 599	176 419	(1 454)	(29 509)	540 055
BIOVIA	428 545	-	-	(51 722)	376 823
CATIA	231 738	-	36 718	(9 260)	259 196
ENOVIA	169 610	-	337	(18 207)	151 740
DELMIA	154 742	-	(472)	(15 042)	139 228
QUINTIQ	119 495	-	-	-	119 495
GEOVIA	122 943	-	-	(6 803)	116 140
3DEXCITE	113 143	-	-	-	113 143
Autres	112 627	-	-	(4 721)	107 906
TOTAL	1 847 442	176 419	35 129	(135 264)	1 923 726

La valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT a été calculée à partir de la valeur d'utilité, en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur les budgets financiers sur une période de cinq à dix ans. Les projections sur une période de dix ans sont utilisées pour les activités ayant des cycles de développement plus longs, représentant environ 35% du goodwill total du Groupe au 31 décembre 2017. Les hypothèses clés utilisées afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs sont basées sur les objectifs de croissance de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle définis par la direction du Groupe pour chacune des UGT ou groupes d'UGT. Le taux d'actualisation avant impôt appliqué à ces prévisions est compris entre 8,2 % et 10,9 %. Les flux de trésorerie au-delà de cinq ou dix ans ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance compris entre 2 % et 3 %, reflétant les taux de croissance à long terme pour l'industrie du logiciel.

Au 31 décembre 2017, sur la base des évaluations internes réalisées, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT testés excédait leur valeur comptable. La direction du Groupe estime qu'aucun changement raisonnable possible dans les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'aurait pour conséquence de porter la valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT à un montant significativement inférieur à sa valeur comptable. En particulier, une augmentation du taux d'actualisation avant impôt de 150 points de base ou une diminution des taux de croissance à long terme de 100 points de base n'auraient pas porté la valeur recouvrable des UGT ou groupes d'UGT à un montant inférieur à sa valeur comptable.

Note 19 Autres passifs

Les autres passifs comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Taxe sur la valeur ajoutée et autres taxes	96 818	88 399
Provisions courantes ⁽¹⁾	7 246	11 380
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	8 042	6 497
Instruments dérivés, courants ⁽³⁾	1 062	524
Autres passifs courants ⁽⁴⁾	44 446	17 775
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	157 614	124 575
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	139 074	141 442
Provisions non courantes ⁽¹⁾	73 042	78 788
Avantages liés à des locations simples	43 913	43 385
Participation des salariés aux résultats du Groupe	27 587	27 251
Instruments dérivés, non courants ⁽³⁾	11 958	24 080
Autres passifs non courants	24 099	20 920
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	319 673	335 866

(1) Voir le détail ci-dessous.

(2) Voir la Note 22 Avantages postérieurs à l'emploi.

(3) Voir la Note 21 Instruments dérivés et gestion des risques de change et de taux d'intérêts.

(4) En 2017, inclut la dette relative aux acquisitions d'actions de préférences liées à la finalisation de l'acquisition de 3DPLM pour 27,2 millions d'euros (Voir la note 23 Capitaux propres). En 2016, inclut le paiement conditionnel lié à l'acquisition de CST (Voir la Note 16 Regroupements d'entreprises).

L'évolution des provisions s'analyse de la façon suivante au 31 décembre 2017 :

(en milliers d'euros)	Risques fiscaux	Litiges et autres	Restructurations	Total provisions
PROVISIONS AU 1^{ER} JANVIER 2017	58 523	13 851	17 794	90 168
Dotations	11 832	5 329	15 530	32 691
Utilisations	-	(542)	(11 645)	(12 187)
Reprises	(10 408)	(9 167)	(8 578)	(28 153)
Regroupement d'entreprises	262	142	-	404
Effet de la conversion et autres	(2 099)	(1)	(535)	(2 635)
PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2017	58 110	9 612	12 566	80 288

Note 20 Emprunts

En juin 2013, le Groupe a mis en place une ligne de crédit de 350 millions d'euros, qui a été immédiatement tirée. La ligne de crédit a une maturité de 6 ans et porte intérêts à Euribor 1 mois plus 0,55 % par an.

En octobre 2015, le Groupe a mis en place une nouvelle ligne de crédit sur 5 ans, qui peut être prorogée de deux années supplémentaires, pour un montant de 650 millions d'euros. La ligne de crédit a été immédiatement tirée et porte intérêts au taux Euribor 1 mois plus 0,50 % par an. Le Groupe a prorogé sa maturité d'une année supplémentaire par deux fois en octobre 2016 et octobre 2017 amenant ainsi sa date de maturité à octobre 2022.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des paiements contractuels des emprunts au 31 décembre 2017 :

(en milliers d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans
Lignes de crédit en euros	1 000 000	-	350 000	650 000

Note 21 Instruments dérivés et gestion des risques de change et de taux d'intérêts

La juste valeur des instruments dérivés a été déterminée par des institutions financières sur la base de modèles d'évaluation d'options.

Ces instruments ont été contractés dans le cadre de la stratégie de couverture du Groupe et ont une maturité inférieure à 3 ans pour les instruments de couvertures de change et une maturité inférieure à 5 ans pour les swaps de taux d'intérêts. La direction du Groupe estime que le risque de contrepartie relatif à ces instruments est minime car les contreparties sont des institutions financières de premier plan.

Une description des risques de marché auxquels est soumis le Groupe est présentée au paragraphe 1.7.2 « Risques financiers et de marché ».

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et effectue des opérations dans diverses devises étrangères, principalement le dollar américain et le yen japonais.

En 2017, le chiffre d'affaires en dollars américains s'est élevé à 36,4 % du chiffre d'affaires total du Groupe, par rapport à 36,5 % en 2016. Les charges opérationnelles en dollars américains ont représenté 33,3 % du montant total des charges opérationnelles du Groupe en 2017, contre 34,4 % en 2016.

Ainsi, l'exposition nette d'exploitation au dollar américain s'est élevée à 342,1 millions d'euros en 2017, soit 10,6 % du chiffre d'affaires total du Groupe. La valeur moyenne du dollar américain s'est dépréciée de 5 % par rapport à l'euro en 2017, et était stable en 2016. L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel lié à la variation du dollar américain a donc été défavorable en 2017, en comparaison à un effet neutre en 2016.

En 2017, le chiffre d'affaires en yens japonais s'est élevé à 12,0 % du chiffre d'affaires total du Groupe, contre 13,1 % en 2016. Les charges opérationnelles en yens japonais ont représenté 5,0 % du montant total des charges opérationnelles du Groupe en 2017, comparées à 5,2 % en 2016.

Ainsi, l'exposition nette d'exploitation au yen japonais s'est élevée à 262,4 millions d'euros en 2017, soit 8,1 % du chiffre d'affaires total du Groupe. Cette exposition a été couverte par des instruments financiers à hauteur de 182,6 millions d'euros, tels que décrits ci-après. La valeur moyenne du yen japonais s'est dépréciée d'environ 2 % par rapport à l'euro en 2017, et s'était apprécié d'environ 12 % en 2016. L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel lié à la variation du yen japonais a donc été défavorable en 2017, à l'inverse de 2016.

Le Groupe couvre généralement les risques de change liés aux produits et charges générés par son activité courante et prévisible. Le Groupe peut également couvrir des risques de change ponctuels liés à des opérations réalisées, par exemple, dans le cadre des acquisitions en devises. Les activités de couverture du Groupe sont en général effectuées et gérées par Dassault Systèmes SE pour son propre compte et pour le compte de ses filiales. Dassault Systèmes SE peut cependant, dans certains cas, autoriser une filiale à se couvrir directement.

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires, les charges opérationnelles et la position nette du Groupe, avant et après couverture, en dollars américains, en yens japonais et en autres devises (principalement en euros), au 31 décembre 2017 :

	Exercice clos le 31 décembre 2017			
	Dollar américain	Yen japonais	Euro et autres devises	Total
(en milliers d'euros)				
Chiffre d'affaires	1 173 437	388 467	1 666 104	3 228 008
Charges opérationnelles	(831 296)	(126 087)	(1 541 620)	(2 499 003)
POSITION NETTE	342 141	262 380	124 484	729 005
Couverture	-	182 649	84 827	267 476
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	342 141	79 731	39 657	461 529

En conséquence, le Groupe estime que la sensibilité du résultat opérationnel face à une variation de + 10 % et - 10 % de la parité de change de l'euro face au dollar américain aurait un impact de (31,1) et 38,0 millions d'euros respectivement. Le Groupe estime que la sensibilité du résultat opérationnel face à une variation de + 10 % et - 10 % de la parité de change de l'euro face au yen japonais aurait un impact de (23,9) et 29,2 millions d'euros respectivement.

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise généralement des contrats de change à terme. À l'exception de certains instruments identifiés ci-dessous, les instruments dérivés détenus par le Groupe sont désignés comptablement comme des instruments de couverture de flux de trésorerie, sont fortement corrélés à l'élément couvert sous-jacent et sont hautement efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les tests d'efficacité des contrats de change à terme et des options de change sont réalisés à partir des cours de change à terme et de la valeur à terme de l'élément couvert sous-jacent. En 2017 et 2016, la part inefficace des instruments de couverture de risque de change exclue des tests d'efficacité était nulle.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la juste valeur des instruments de couverture du risque de change s'analyse de la façon suivante :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2017		2016	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
(en milliers d'euros)				
Ventes à terme yens japonais/euros ⁽¹⁾	71 106	12 601	162 391	4 066
Ventes à terme euros/roupies indiennes ⁽¹⁾	23 694	39	19 163	1 247
Ventes à terme euros/dollars américains ⁽¹⁾	42 500	(542)	51 500	1 581
Ventes à terme dollars américains/roupies indiennes ⁽¹⁾	15 450	670	31 673	512
Ventes à terme yens japonais/dollars américains ⁽¹⁾	-	-	57 301	4 735
Ventes à terme livre sterling/euros ⁽¹⁾	22 542	(56)	36 019	75
Swaps de devises dollars canadiens/euros ⁽²⁾	68 648	816	72 765	(3 341)
Swaps de devises dollars australiens/euros ⁽²⁾	69 636	3 171	73 214	(1)
Autres instruments ⁽²⁾	51 218	(181)	70 650	(315)

(1) Instruments financiers destinés à couvrir le risque de change sur des flux de redevances futures budgétées.

(2) Essentiellement instruments ne qualifiant pas à la comptabilité de couverture. Les changements de juste valeur ont été comptabilisés en Autres produits et charges financiers, nets dans le compte de résultat consolidé. Les swaps de devises sont principalement liés à l'acquisition de Gemcom.

Risque de taux d'intérêts

À l'exception de leurs effets sur le contexte économique global dont l'évaluation est très difficile à quantifier, le Groupe estime que son activité et ses résultats avant résultat financier n'ont pas été affectés de manière significative par les évolutions des taux d'intérêts en 2017. Le Groupe estime qu'il devrait en être de même de son activité et de ses résultats opérationnels futurs. L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts se traduit principalement par un risque de minoration du résultat financier.

En octobre 2015, le Groupe a conclu des swaps de taux d'intérêts pour un montant nominal de 650 millions d'euros ayant pour objectif de rendre fixes les flux prévisionnels d'intérêts associés au nouvel emprunt de 650 millions d'euros en France (voir la Note 20 Emprunts) au taux de 0,72 % d'octobre 2015 à octobre 2020.

En juillet 2013 et octobre 2014, le Groupe a conclu des swaps de taux d'intérêts pour un montant nominal de 350 millions d'euros rendant fixes les flux prévisionnels d'intérêts associés à l'emprunt de 350 millions d'euros en France (voir la Note 20 Emprunts) au taux de 1,48 % de juin 2014 à juin 2018 et au taux de 1,04 % de juin 2018 à juillet 2019.

Les tests d'efficacité sur les swaps de taux d'intérêts sont réalisés à partir des taux d'intérêts à terme. En 2016, les swaps de taux d'intérêts ne satisfaisant plus aux critères d'efficacité requis compte tenu des perspectives durables de taux d'intérêts négatifs, le Groupe a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture. Par conséquent, les variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêts ont été comptabilisées en produits et charges d'intérêts, net pour un montant de 8,4 et (6,9) millions d'euros en 2017 et 2016 respectivement. Les gains et pertes cumulés comptabilisés en capitaux propres sont recyclés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat ((5,5) et (5,7) millions d'euros en 2017 et 2016 respectivement).

Les produits financiers du Groupe provenant des produits de placements de la trésorerie sont sensibles aux évolutions des taux d'intérêts. Au 31 décembre 2017, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les investissements à court terme représentaient un montant total de 2 459 millions d'euros, dont 848 millions d'euros sont sensibles aux évolutions des taux d'intérêts, principalement en Europe. Ainsi, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeuraient constantes, l'impact d'une évolution des taux court terme de 100 points de base, à la hausse, aurait été de 8,2 millions d'euros en 2017 sur les produits financiers liés à ces placements, et de 9,6 millions d'euros à la baisse si les taux d'intérêts baissaient de 100 points de base.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la juste valeur des instruments de couverture du risque de taux s'analyse de la façon suivante :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2017		2016	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
(en milliers d'euros)				
Swaps de taux d'intérêts en euros	1 000 000	(11 931)	1 000 000	(20 332)

Note 22 Avantages postérieurs à l'emploi

Le montant des prestations à cotisations définies s'élevait à 23,8 et 22,7 millions d'euros en 2017 et 2016, respectivement.

Le Groupe verse des indemnités de départ à la retraite à prestations définies aux salariés des sociétés françaises et souscrit à un régime de retraite à prestations définies pour certains de ses salariés américains. De plus, le Groupe a d'autres engagements de retraite à prestations définies pour certaines de ses filiales situées dans d'autres pays, essentiellement en Allemagne et au Japon.

En France, l'indemnité de départ à la retraite est calculée en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel du salarié au moment de son départ. Ce droit est acquis et est versé au salarié au moment de son départ sous la forme d'une somme forfaitaire. Les droits à indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés au cours de leur vie active sont provisionnés sur la base d'hypothèses et de calculs actuariels.

En juin 2016, le Groupe a mis en place au sein des entités françaises un dispositif de congé de fin de carrière, sur la base du volontariat et sur une durée de trois ans. Ce dispositif permet aux salariés éligibles de cesser leur activité professionnelle de manière anticipée tout en bénéficiant d'un revenu de remplacement jusqu'à ce qu'ils puissent faire valoir leurs droits à la retraite à taux plein. Ce dispositif constitue un avantage postérieur à l'emploi dont le coût estimé, qui repose notamment sur une hypothèse de taux d'adhésion des salariés éligibles au dispositif, est provisionné en prenant en compte la durée estimée d'activité résiduelle des salariés concernés.

Aux États-Unis, les prestations de retraite sont calculées en fonction de l'ancienneté et du dernier salaire moyen du salarié. Elles sont financées par des versements du Groupe, alimentant les actifs d'une caisse de retraite distincte, d'un montant suffisant pour faire face ou excéder le financement minimum annuel prévu par la loi américaine (ERISA) sur la protection des revenus de retraite des salariés. En 2011, le Groupe a décidé le gel de l'acquisition de droits futurs au titre du régime à prestations définies américain.

Les engagements de retraite sont déterminés selon la méthode prospective en retenant les hypothèses suivantes :

Hypothèses

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement de retraite sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre 2017			Exercice clos le 31 décembre 2016		
	Europe	Amériques	Asie	Europe	Amériques	Asie
Taux d'actualisation	1,80% *	3,80%	0,50% – 3,50%	1,74 %*	4,10 %	0,40 % – 2,70 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,50 % – 2,80 %	N/A	2,50% – 5,00 %	2,50 % – 2,80 %	N/A	2,60 % – 5,00 %

* hors dispositif de congé de fin de carrière sur la base du volontariat mis en place au sein des entités françaises.

Éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite

Les éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Coût des services rendus*	(15 467)	(22 360)
Charge d'intérêts sur l'engagement	(4 521)	(4 764)
Produit d'intérêts sur les actifs	2 190	2 356
Autres	2 078	-
CHARGE D'INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE	(15 720)	(24 768)

* En 2016, comprend 6,6 millions d'euros de coût des services passés relatifs au dispositif de congé de fin de carrière sur la base du volontariat mis en place au sein des entités françaises.

Évolution de l'engagement de retraite

L'évolution de l'engagement de retraite s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Engagement en début d'exercice	226 641	190 983
Coût des services rendus	15 467	22 360
Charge d'intérêts sur l'engagement	4 521	4 764
Réévaluations*	(4 720)	10 704
Prestations payées	(7 680)	(4 343)
Liquidations	-	(136)
Effet de la conversion et autres mouvements	(6 855)	2 309
ENGAGEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	227 374	226 641
Juste valeur des actifs en début d'exercice	78 702	74 145
Cotisations de l'employeur	3 010	4 221
Produit d'intérêts sur les actifs	2 190	2 356
Prestations payées	(1 795)	(1 587)
Réévaluations	3 516	(1 764)
Effet de la conversion et autres mouvements	(5 365)	1 331
JUSTE VALEUR DES ACTIFS EN FIN D'EXERCICE	80 258	78 702
TOTAL PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DEFINIES	(147 116)	(147 939)

* Les effets de la réévaluation sont principalement liés aux changements d'hypothèses financières. Une baisse de 150 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de l'engagement de 53,1 millions d'euros.

La valeur de l'engagement se ventile de la façon suivante par zone géographique :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Europe	72 %	70 %
Amériques	18 %	20 %
Asie	10 %	10 %
TOTAL ENGAGEMENT	100 %	100 %

La juste valeur des actifs se ventile de la façon suivante par zone géographique :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Europe	47 %	48 %
Amériques	53 %	52 %
TOTAL ACTIFS	100 %	100 %

Répartition des actifs

La répartition des actifs par catégorie est la suivante :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Instruments de dette	60 %	61 %
Instruments de capitaux propres	34 %	33 %
Autres	6 %	6 %
TOTAL	100 %	100 %

Flux de trésorerie

Le Groupe ne prévoit pas de procéder à des versements additionnels aux fonds de couverture de ses plans en 2018.

Les décaissements prévisionnels à payer aux participants pour les exercices futurs sont présentés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Total
2018	11 372
2019	11 985
2020	11 044
2021	9 395
2022	9 536
2023-2027	66 893

Note 23 Capitaux propres

Capitaux propres

Au 31 décembre 2017, le capital social de Dassault Systèmes SE est composé de 260 932 531 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune, entièrement libérées.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'actions en circulation :

(en nombre d'actions)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
ACTIONS EMISES AU 1^{ER} JANVIER	257 996 603	256 714 186
Dividende payé en actions	1 011 090	280 734
Exercice de stock-options	1 924 838	1 001 683
Annulation d'actions propres	-	-
ACTIONS EMISES AU 31 DECEMBRE	260 932 531	257 996 603
Actions propres au 31 décembre	(4 904 227)	(4 370 051)
ACTIONS EN CIRCULATION AU 31 DECEMBRE	256 028 304	253 626 552

Le Groupe gère son capital avec pour objectif d'assurer le maintien d'une qualité de crédit solide et de ratios de capitaux propres sains, permettant un accès aux marchés de capitaux, et un accroissement de la rentabilité des fonds propres et du résultat par action. Cette politique conduit le Groupe à adapter la structure de ses capitaux propres en fonction des changements d'environnement économique en modifiant, le cas échéant, le taux de distribution ou en émettant ou rachetant des actions du Groupe. Aucun changement de politique de gestion du capital n'est intervenu au cours des exercices 2017 et 2016.

Dividendes

Dassault Systèmes SE a l'obligation de maintenir le montant de la réserve légale égal à 10 % du capital social. La réserve légale s'élève à 12,9 et 12,8 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, respectivement, et est incluse dans les réserves consolidées du Groupe. La réserve légale n'est distribuable qu'en cas de liquidation de Dassault Systèmes SE.

Le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et du prélèvement pour la dotation à la réserve légale le cas échéant, et augmenté du report bénéficiaire. L'Assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du bénéfice distribuable suivant les recommandations du Conseil d'administration.

En 2017 et 2016, l'Assemblée générale a décidé de distribuer un montant de dividendes de 134,5 et 119,3 millions d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, respectivement, et d'offrir aux actionnaires la faculté d'opter pour le paiement de leur dividende en actions nouvelles de Dassault Systèmes SE. Les actionnaires ayant choisi de recevoir leur dividende en tout ou partie sous la forme d'actions nouvelles ont représenté environ 61 % des actions Dassault Systèmes en 2017 et 16 % en 2016. En conséquence, 1 011 090 et 280 734 actions nouvelles ordinaires ont été créées en 2017 et 2016, respectivement. Le dividende en numéraire a été versé en 2017 pour un montant total de 51,3 millions d'euros et en 2016 pour un montant total de 100,1 millions d'euros.

Le dividende par action s'élevait à 0,53 et 0,47 euro pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, respectivement.

Aucun dividende n'a été versé aux intérêts minoritaires en 2017. En 2016, il s'élevait à 1,9 million d'euros.

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, dans la limite de 25 000 000 actions Dassault Systèmes. Le prix maximum d'achat autorisé dans le cadre du programme est de 100 euros par action, le montant maximal annuel des fonds destinés au rachat d'actions ne pouvant dépasser 500 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a conclu un contrat de liquidité pour une période initiale allant jusqu'au 31 décembre 2017, renouvelable par tacite reconduction par périodes de douze mois. Au 31 décembre 2017, 1 646 539 actions ont été achetées, à un cours moyen de 81,40 euros, et 1 584 571 actions ont été vendues, à un cours moyen de 81,18 euros.

Composition des produits et charges comptabilisés en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Instruments de couverture de flux de trésorerie :		
(Pertes) Gains de l'exercice	9 368	(300)
Moins : (Pertes) Gains recyclés dans le compte de résultat de l'exercice	2 768	(17 495)
	6 600	17 195

Finalisation de l'acquisition de 3DPLM

Le 2 mars 2017, le Groupe a finalisé son acquisition de 3D PLM Software Solutions Limited (3DPLM), sa coentreprise formée en Inde avec Geometric Ltd, portant ainsi sa participation dans le capital de 3DPLM de 42 % à 100 %. Cette transaction avait été conclue en avril 2016 avec Geometric Ltd dans le cadre d'un protocole qui a été soumis à l'accord des actionnaires, à son homologation par la Haute Cour, ainsi qu'à l'approbation d'autres autorités indiennes.

En contrepartie de la cession de leur participation au capital de 3DPLM, les actionnaires de Geometric Ltd ont reçu une action privilégiée d'une valeur de 68 roupies indiennes de 3DPLM pour chaque action de Geometric Ltd, remboursable pendant une durée de 15 mois, avec un dividende préférentiel de 7 % par an. Au 31 décembre 2017, la dette restante liée à l'acquisition de ces parts complémentaires, s'élève à environ 27,2 millions d'euros et est comptabilisée en autres passifs courants.

3DPLM étant déjà consolidée dans les comptes du Groupe en appliquant la méthode de l'intégration globale cette opération a été traitée comme une transaction entre actionnaires et donc comptabilisée dans les capitaux propres des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Note 24 Tableau des flux de trésorerie consolidés

L'élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2017	2016
Amortissement des immobilisations corporelles	14	49 518	41 981
Amortissement des immobilisations incorporelles	17	168 174	164 456
Paielements fondés sur des actions sans contrepartie de trésorerie	6, 7	92 520	71 764
Impôts différés	10	(80 098)	(43 170)
Autres		(15 692)	10 728
ÉLIMINATION DES ELEMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRESORERIE		214 422	245 759

La variation des actifs et passifs d'exploitation comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
(Augmentation) des comptes clients et comptes rattachés	(111 243)	(61 271)
(Diminution) Augmentation des dettes fournisseurs	(975)	17 866
Augmentation des dettes liées au personnel et comptes rattachés	28 469	29 671
Augmentation (Diminution) de la dette d'impôt sur le résultat à payer	22 093	(116 542)
Augmentation des produits constatés d'avance	86 555	52 358
Variation des autres actifs et passifs	(14 441)	1 694
VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	10 458	(76 224)

Note 25 Engagements et passifs éventuels

Locations

Le Groupe loue des équipements informatiques, des locaux et du matériel de bureau aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élevaient à 82,4 millions d'euros en 2017 et 77,1 millions d'euros en 2016.

Au 31 décembre 2017, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)	Locations Simples
2018	84 733
2019	77 839
2020	67 182
2021	56 030
2022	50 317
2023 et au-delà	166 623
TOTAL DES LOYERS MINIMAUX FUTURS	502 724

3DS Paris Campus (Siège social)

Le Groupe loue environ 57 000 mètres carrés de bureaux pour son siège social situé à Vélizy-Villacoublay, en région parisienne, en France, depuis le 30 juin 2008. En février 2013, un nouveau contrat de bail a été signé pour le siège social sur une durée ferme de 10 ans à compter de la livraison d'un immeuble supplémentaire d'environ 13 000 mètres carrés de bureaux intervenue au 4^e trimestre 2016. À proximité de ce site, le Groupe loue également environ 11 000 mètres carrés supplémentaires dans un immeuble situé à Meudon-La-Forêt, depuis octobre 2010. Les paiements minimaux de loyers futurs jusqu'à la fin du bail s'élèvent au total à environ 226,7 millions d'euros et sont inclus dans le tableau ci-dessus.

3DS Boston Campus

Le Groupe loue environ 30 000 mètres carrés de bureaux pour son campus situé aux États-Unis regroupant le siège des principales activités américaines du Groupe. Le contrat de bail initial débutant le 1^{er} juin 2011 prévoyait une durée de 12 ans. En septembre 2016, le bail a été prolongé de 25 mois et se terminera le 30 juin 2026. Les paiements minimaux de loyers futurs au titre de la période initiale s'élèvent à environ 117,4 millions d'euros et sont inclus dans le tableau ci-dessus.

Litiges et autres procédures

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges et autres procédures, telles que des procédures civiles, commerciales et fiscales, qui sont généralement liés à ses activités courantes.

Ainsi, le Groupe fait l'objet de contrôles et de redressements fiscaux par les autorités fiscales des pays dans lesquels le Groupe exerce ou a exercé une activité. Certains redressements, notamment ceux liés à des financements d'acquisitions, sont contestés par le Groupe qui est convaincu du caractère techniquement justifié des positions qu'il a prises, et continuera à les défendre auprès des administrations fiscales concernées. Dans ce contexte, le Groupe a effectué auprès de l'administration fiscale française des paiements pour un montant total de 123,1 millions d'euros entre 2014 et 2016, au titre de redressements fiscaux qui ont fait l'objet d'une contestation par le Groupe auprès des autorités concernées. En mars 2017 et décembre 2017, le Groupe a interjeté appel de jugements de première instance relatifs à ce litige.

Il n'est pas possible d'évaluer de façon certaine l'issue de ces litiges et notamment, le cas échéant, la charge du Groupe qui en résultera. Cependant, la direction du Groupe, après consultation de ses avocats, estime que le règlement de ces litiges et autres procédures n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe.

Autres engagements

En Octobre 2017, le Groupe a annoncé la signature d'un accord définitif portant sur l'acquisition de son partenaire No Magic, spécialiste mondial de l'ingénierie systèmes basée sur des modèles et de la modélisation d'architectures pour logiciels et systèmes de systèmes. La finalisation de cette transaction est subordonnée aux conditions suspensives d'usage, et notamment à l'approbation des investissements étrangers par les autorités compétentes aux Etats-Unis et en Lituanie.

Note 26 Transactions avec les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été au cours de l'exercice clos, membres du Comité Exécutif du Groupe, ainsi que du Président du Conseil d'administration, aux 31 décembre 2017 et 2016 :

(en milliers d'euros)	Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016
Avantages à court terme ⁽¹⁾	11 133	11 230
Rémunération en actions ⁽²⁾	37 059	29 339
REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	48 192	40 569

(1) Inclut les salaires bruts, primes, intéressement, participation, jetons de présence et avantages en nature.
(2) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des paiements fondés sur des actions (stock-options et actions de performance).

Dans certaines circonstances, le Directeur Général du Groupe a droit à des indemnités en cas de cessation de ses fonctions de Directeur Général. Le montant de l'indemnité due serait équivalent au maximum à deux ans de rémunération et dépendrait de la satisfaction des conditions de performance établies pour le calcul de sa rémunération variable.

Autres transactions avec les parties liées

Dassault Aviation est une société sœur du Groupe et le Président du Conseil d'administration de Dassault Systèmes SE est également Directeur Général du Groupe Industriel Marcel Dassault, qui contrôle Dassault Aviation. Le Groupe licencie ses produits à Dassault Aviation pour une utilisation interne, selon des conditions similaires à celles accordées à des clients de taille comparable. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de ces contrats logiciels s'est élevé à 9,9 et 13,4 millions d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, respectivement. Le Groupe a également réalisé des prestations de services pour Dassault Aviation. Celles-ci ont été conclues à des conditions de marché et ont généré un chiffre d'affaires de 5,0 et 4,0 millions d'euros en 2017 et 2016, respectivement. Le solde du compte client Dassault Aviation s'est élevé à 1,7 et 8,0 millions d'euros aux 31 décembre 2017 et 2016, respectivement.

Note 27 Honoraires des Commissaires aux comptes

En 2017 et 2016, le montant des honoraires versés à chacun des Commissaires aux comptes par Dassault Systèmes s'est élevé à :

	PricewaterhouseCoopers Audit				Ernst & Young et Autres			
	Montant		%		Montant		%	
(en milliers d'euros, hors taxes)	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Certification des comptes								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾ :								
• émetteur	795	1 007	29%	32 %	353	230	25%	13 %
• filiales intégrées globalement	1 575	1 851	58%	58 %	519	497	37%	28 %
SOUS-TOTAL	2 370	2 858	87%	90 %	872	727	62%	41 %
Services autres que la certification des comptes								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes ⁽²⁾ :								
• émetteur	81	50	3%	2 %	112	26	8%	1 %
• filiales intégrées globalement	99	93	4%	3 %	87	260	6%	15 %
Autres prestations (Juridique, fiscal, social) ⁽³⁾ :								
• émetteur	-	-	0%	0 %	218	105	16%	6 %
• filiales intégrées globalement	171	158	6%	5 %	108	645	8%	37 %
SOUS-TOTAL	351	301	13%	10 %	525	1 036	38%	59 %
TOTAL	2 721	3 159	100%	100 %	1 397	1 763	100%	100 %

(1) Les honoraires de commissariat aux comptes, certification, examen des comptes annuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 concernent la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe, la certification des états financiers statutaires de Dassault Systèmes SE et de ses filiales, et la revue des documents déposés auprès de l'AMF.

(2) Les honoraires des Commissaires aux comptes relatifs à ces missions correspondent généralement à des services liés étroitement à la réalisation de l'audit ou de la revue des états financiers. Ils incluent des services d'audit d'acquisition, des consultations liées aux normes comptables et de reporting, des services d'attestation non obligatoires, ainsi que la revue des systèmes d'information. En 2017 et 2016, ils incluent essentiellement les honoraires pour des services liés à certaines acquisitions.

(3) Ces prestations rendues par les réseaux des Commissaires aux comptes au profit des filiales intégrées globalement concernent du support à la revue des contrats de licences, ainsi que des études liées au respect des fiscalités locales et internationales, y compris la revue des éléments fiscaux relatifs aux comptes annuels, aux dispositions réglementaires et administratives et à l'assistance fiscale aux expatriés.

Note 28 Principales sociétés consolidées

Les principales filiales de Dassault Systèmes SE incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Pays	Entité	% d'intérêt
France	Dassault Data Services SAS	100 %
France	Outscale SAS	100 %
Allemagne	Dassault Systemes Deutschland GmbH	100 %
Allemagne	Dassault Systemes 3DExcite GmbH	100 %
Allemagne	CST – Computer Simulation Technology GmbH	100 %
Pays-Bas	Dassault Systemes B.V.	100 %
Italie	Dassault Systemes Italia Srl	100 %
Suède	Dassault Systemes AB	100 %
Royaume-Uni	Dassault Systemes UK Limited	100 %
Royaume-Uni	Dassault Systemes Biovia Limited	100 %
Canada	Dassault Systèmes Canada Inc.	100 %
États-Unis	Dassault Systemes Americas Corp.	100 %
États-Unis	Dassault Systemes Corp.	100 %
États-Unis	Dassault Systemes Simulia Corp.	100 %
États-Unis	Dassault Systemes SolidWorks Corp.	100 %
États-Unis	Dassault Systemes 3DExcite Corp.	100 %
États-Unis	Dassault Systemes Biovia Corp.	100 %
États-Unis	Spatial Corp.	100 %
États-Unis	Exa Corp.	100 %
Chine	Dassault Systemes (Shanghai) Information Technology Co., Ltd	100 %
Inde	3D PLM Software Solutions Limited	100 %
Inde	Dassault Systemes India Private Limited	100 %
Corée du Sud	Dassault Systemes Korea Corp.	100 %
Japon	Dassault Systemes KK	100 %
Japon	SolidWorks Japan KK	100 %
Singapour	Dassault Systemes Singapore Pte. Ltd	100 %
Australie	Dassault Systemes Australia Pty Ltd	100 %
Malaisie	Dassault Systemes Innovation Technologies Malaysia Sdn.Bhd	100 %